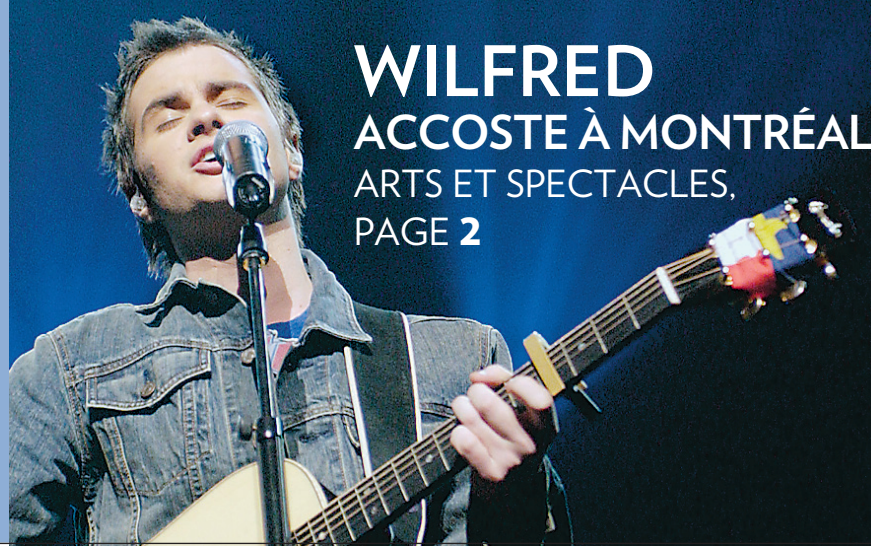


cyberpresse.ca
LA PRESSE



ARTS ET SPECTACLES
TAKING LIVES: VIVRE DE DANGER
PAGE 1



WILFRED
ACCOSTE À MONTRÉAL
ARTS ET SPECTACLES,
PAGE 2

SÉRIE
L'IRAK UN AN PLUS TARD
4. La démocratie n'est pas un Big Mac

En lançant son offensive contre l'Irak, George W. Bush espérait amorcer une démocratisation progressive du Moyen-Orient. Un an plus tard, les analystes constatent que la démocratie est une denrée difficilement exportable.
Un texte d'Alexandre Sirois, page A13

Commission de l'immigration et du statut de réfugié

LA GRC FAIT PLEUVOIR DE GRAVES ACCUSATIONS

MAXIME BERGERON

Une nouvelle tuile s'est abattue hier sur la Commission de l'immigration et du statut de réfugié avec la mise en accusation de l'ancien commissaire Yves Bourbonnais, qui aurait accordé une réponse positive à des dizaines de demandeurs en échange de pots-de-vin. Dix de ses présumés collaborateurs ont aussi été incriminés.

En tout, ce sont plus de 278 chefs d'accusation qui ont été portés par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) au terme d'une vaste enquête amorcée à l'automne 2000. Bourbonnais, sur qui pèsent 98 chefs, est le seul membre du « réseau » qui était employé par la CISR. Il est notamment accusé de fraude envers le gouvernement, d'abus de confiance, d'usage de faux passeports canadiens et d'en-

treposage non sécuritaire d'armes à feu. Les autres accusés sont pour la plupart des « conseillers en immigration », qui auraient demandé des sommes de 8000 \$ à 15 000 \$ à plus de 50 personnes en promesse d'une réponse favorable de la CISR — souvent dans des cas de parrainage d'immigrants. Les « conseillers » auraient surtout pris contact avec des membres des communau-

tés asiatiques et moyen-orientales de Montréal et d'Ottawa. Il s'agit d'une « organisation criminelle hautement structurée », a précisé la GRC hier. « L'enquête se poursuit et d'autres accusations pourraient être portées prochainement », a indiqué le sergent Jocelyn Mimeault, porte-parole national de la GRC à Ottawa.
➤ Voir POTS-DE-VIN en A2

300 millions dans le métro

DENIS LESSARD

Québec, Ottawa et Montréal injecteront 311 millions en trois ans pour la modernisation du système de contrôle informatique du métro, une dépense rendue obligatoire pour la mise en fonction de la liaison vers Laval.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, le ministère québécois des Transports injectera 120 millions environ dans le projet « Réno système », suivi de près par le fédéral avec une centaine de millions. Autres bailleurs de fonds, l'Agence métropolitaine de transport et la Société de transport de Montréal consentiront chacune une quarantaine de millions.

L'annonce de la première phase — qui ira jusqu'en 2006 — sera faite lundi au centre de contrôle du métro, situé dans l'édifice de Vidéotron, en présence des ministres Yvon Perceux, pour le Québec, et Lucienne Robillard, pour Ottawa.

Le métro de Montréal est encore contrôlé par le même système informatique qu'à l'origine et il serait impossible de mettre en fonction la nouvelle ligne vers Laval sans la modernisation qui sera annoncée lundi.

➤ Voir MÉTRO en A2

Commandites Alfonso Gagliano plaide l'ignorance



L'ancien ministre des Travaux publics du Canada, Alfonso Gagliano, s'appretant à témoigner, hier, devant le comité des comptes publics de la Chambre des communes chargé d'enquêter sur le programme de commandites.

C'est pas moi, c'est lui



VINCENT MARISSAL

ANALYSE

OTTAWA — Le mois dernier, une semaine après la publication du rapport de la vérificatrice générale, le successeur d'Alfonso Gagliano dans Saint-Léonard—Saint-Michel, Massimo Pacetti, résumait ainsi le sentiment de certains de ses électeurs dans l'hebdo du quartier : « Il y en a qui m'ont dit qu'il (Alfonso Gagliano) devrait être en prison. D'autres m'ont dit qu'il devrait être mort. »

M. Gagliano n'est ni mort ni emprisonné, mais il avait l'air d'un condamné hier matin quand il est entré, le dos courbé et le regard sombre, dans la grande salle d'audience du comité des comptes publics de la Chambre des communes.

« Je suis ici pour rétablir ma réputation (clear my name) », a simplement dit Alfonso Gagliano avant le début de la séance.

D'entrée de jeu, il a été désigné aux députés qui l'attendaient déjà en salivant qu'il ne leur demandait pas une « sympathie particulière », précision parfaitement inutile dans les circonstances. Quelques minutes plus tard, quand il a affirmé que son nom avait été faussement associé au scandale des commandites, un sourire narquois est apparu sur presque tous les visages dans la salle.

➤ Voir MARISSAL en A2

AUTRES TEXTES

- Gagliano affirme son innocence, A4
- Un lieutenant en disgrâce, A4
- La chronique d'Yves Boisvert, A5
- Paul Martin reste coi, A5
- L'éditorial d'André Pratte, A14

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bandes dessinées	ARTS 8
Bridge	AFFAIRES 13
Décès	AFFAIRES 13
Feuilleton	ARTS 8
Forum	A 14, 15
Horaire télévision	ARTS 6
Loterie	A 8
Mots croisés	ARTS 8 et SPORTS 12
Mot mystère	ARTS 8
Observateur	AFFAIRES 10
Petites annonces	AFFAIRES 10 et AFFAIRES 2

Météo

Nuageux avec possibilité d'averses de neige, maximum 1, minimum -8, plus de détails en page SPORTS 16



Le roi des tueurs à gages encore épinglé

ANDRÉ CÉDILOT

L'un des tueurs à gages les plus meurtriers de l'histoire du Québec, et sans nul doute le plus connu des délateurs, l'ex-Hells Angels Yves (Apache) Trudeau, est de retour derrière les barreaux.

Âgé de 57 ans, Trudeau, alias Denis Côté, fait face à 10 chefs d'accusation concernant des agressions

sexuelles commises à l'endroit de filles de moins de 14 ans. Les divers crimes qu'on lui reproche auraient été commis entre septembre 2000 et février 2004, à Saint-Eustache, Laval et Saint-Louis-de-Gonzague, près de Valleyfield.

Le mutisme étant de rigueur dans ces trois corps de police — on alléguait que l'enquête était du ressort des limiers de Saint-Eustache — il

a été impossible de savoir s'il y a une ou plusieurs jeunes victimes. Chose certaine, la dénonciation déposée au palais de justice de Saint-Jérôme fait état de quatre agressions. Deux de ces crimes auraient été commis à Laval, entre le 24 septembre 2000 et le 15 septembre 2001, ainsi que le 29 février dernier. Trudeau, que l'on ne croyait ja-

mais revoir devant les tribunaux, a comparu mercredi en Cour du Québec à Saint-Jérôme. Le juge Raymond Boucher a fixé son enquête sur cautionnement à mercredi prochain. Selon des sources, la Commission québécoise des libérations conditionnelles se penchait sur son dossier hier.

➤ Voir TUEUR en A2

.com profiter de nos tarifs réduits pour l'Amérique du Nord
Air Canada est maintenant le chef de file des bas tarifs aller simple pour toutes les grandes villes canadiennes et américaines. Seulement sur aircanada.com | Plus de choix, plus de flexibilité et davantage.
Réservez sur aircanada.com et obtenez un mille Aéroplan^{MD} supplémentaire pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis. Ou téléphonez à votre agent de voyages.
aircanada.com .com c'est pas cher

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Une fille (pas) comme les autres À la mention de son nom, on rencontre encore des points d'interrogation dans certains regards. Mais ceux-ci font place à des sourires attendris lorsqu'on précise qu'elle est la petite sœur de James Hyndman dans *Rumeurs*. Ève Dumas a rencontré Sophie Cadioux alors qu'elle s'apprête à monter sur la scène de la Licorne en toute simplicité, comme unique interprète de *Cette fille-là*.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Guerre en Irak, un an après: clavardez avec Jocelyn Coulon à 13h cyberpresse.ca/clavardage

Découvrez notre nouvelle section Musique cyberpresse.ca/musique

Faites le point sur le scandale des commandites cyberpresse.ca/commandites

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur

C'est pas moi, c'est lui

MARISSAL

suite de la page A1

M. Gagliano n'a pas récolté davantage de sympathie autour de la table, au contraire, quand il a raconté qu'il ne peut même plus déambuler en toute quiétude dans un centre commercial. « C'est moi qui paye le gros prix, a-t-il expliqué. Vous n'avez aucune idée de ce que c'est que d'entrer dans un centre commercial et de se faire regarder comme si vous aviez volé 100 millions. C'est même dangereux pour moi de marcher dans un centre commercial. »

L'ancien ministre est effectivement condamné d'avance, quoi qu'il eût dit hier, mais il faut admettre qu'il n'a pas beaucoup aidé sa cause. Alfonso Gagliano affirme n'avoir rien vu, rien entendu, il ne pouvait être au courant des dérapages du programme de commandites tout simplement, affirme-t-il, parce qu'« un ministre n'a ni le temps ni la liberté de diriger son ministère ».

Dans la salle, on a soudain entendu un long murmure : « Hein, pardon ? » Si un ministre ne dirige pas son ministère, qui donc alors le fait ? Les hauts fonctionnaires, ça va de soi, selon la logique de M. Gagliano. On vient de boucler la boucle. Le gouvernement Martin se décharge de toute responsabilité sur Alfonso Gagliano, qui lui, se décharge de toute responsabilité sur les hauts fonctionnaires de l'époque. C'est parfait, comme ça, c'est de la faute à personne. Il n'y a jamais eu la moindre intervention politique dans le très politique programme de commandites, selon M. Gagliano.

Pourtant, l'ancien bras droit de Jean Chrétien a expliqué au comité que le programme de commandites, né de la grande frousse référendaire de 1995, visait l'objectif le plus noble du gouvernement : « Sauver le pays ». Et vous avez confié à des fonctionnaires le soin de sauver le pays ? lui a demandé le président du comité, John Williams. Bonne question.

Alfonso Gagliano ne s'est pas aidé non plus en énumérant la longue liste de ses responsabilités à

l'époque où il était l'homme fort de Jean Chrétien. De cette liste, au moins cinq sociétés d'État ou organismes gouvernementaux sont ou ont été au centre d'allégations ou carrément l'objet d'une enquête (la Société canadienne des postes, la Société immobilière du Canada, la Monnaie royale du Canada, le Vieux-Port de Montréal, le Bureau d'information du Canada). Ça ne paraît pas très bien sur un C.V.

Comme cela arrive souvent aux gens qui se sentent coincés, M. Gagliano s'est lancé hier dans une réécriture de l'histoire tout à son avantage. « Comme vous le savez tous, a-t-il dit, le premier ministre m'a confié la tâche d'ambassadeur du Canada au Danemark, confirmant ainsi qu'il croyait que je n'avais pas mal agi. »

Une autre version de la petite histoire qui circule dans les milieux libéraux à Ottawa veut plutôt qu'en cheminant dans sa limousine de ministre vers le 24, Sussex, en janvier 2002, Alfonso Gagliano croyait que Jean Chrétien allait simplement lui confier un autre ministère pour le sortir du borbier des Travaux publics. Il est plutôt ressorti de chez le premier ministre avec un billet aller seulement vers Copenhague.

L'entourage de Paul Martin attendait impatiemment le témoignage d'Alfonso Gagliano, faisant le pari que les électeurs rejetteraient son plaidoyer d'innocence.

Les stratèges de Paul Martin n'ont pas tort, les Canadiens ne croient probablement pas l'ancien ministre des Travaux publics. Mais rien ne dit qu'ils croient plus Paul Martin quand il affirme qu'il ne savait rien, lui non plus, de toute cette affaire. Si on en croit les sondages, pour le moment, ils ne le croient toujours pas, malgré tous ses efforts et ses promesses.

Mais, pour aller au fond des choses, il faudra attendre l'enquête publique du juge Gomery parce qu'en cette période préélectorale, les députés des deux côtés de la Chambre sont davantage intéressés à marquer des points pour leur camp qu'à trouver la vérité.

La GRC fait pleuvoir de graves accusations

POTS-DE-VIN

suite de la page A1

Yves Bourbonnais, 62 ans, a été nommé à la section d'appel de la CISR le 28 octobre 1996 pour quatre ans. Son mandat avait été renouvelé pour trois ans de plus en 2000, mais il a été suspendu en octobre 2001 quand la GRC a effectué une série de perquisitions, notamment dans des bureaux la Commission. Bourbonnais a entendu plus de 920 causes à titre de commissaire.

La CISR réexaminera-t-elle tous ces dossiers ? « Pour l'instant, nous laissons la justice suivre son cours, et s'il y a des mesures à prendre, nous les prendrons en temps et lieu », a dit la porte-parole de la CISR, Dominique Forget.

L'avocat Stewart Istvanffy, qui a plaidé une dizaine de causes devant Bourbonnais à la section d'appel de la CISR, estime que l'ex-commissaire est affecté par un « problème sévère de racisme institutionnel ». Et il serait loin d'être le seul à exiger des pots-de-vin, dit M^e Istvanffy. « De nombreuses sources au sein d'une communauté ethnique m'ont indiqué qu'un certain commissaire exige de l'argent pour leur accorder le statut de réfugié. »

En 2000, Clifford Fox, à l'époque

fonctionnaire pour la CISR à Montréal, avait été impliqué dans une affaire similaire. Sa conjointe, Natalia Zimenko, conseillère en immigration qui lui référait des cas de demandeurs d'origine russe, avait alors plaidé coupable à trois accusations d'abus de confiance et éco-pé 10 000 \$ d'amende, tandis que Fox avait été suspendu.

Crédibilité écorchée

Cette nouvelle arrive à un bien mauvais moment pour la CISR, dont la crédibilité est sérieusement écorchée ces jours-ci. Mardi, la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Judy Sgro, a annoncé un train de mesures pour tenter de redorer le blason de l'institution et surtout faire taire toute allégation de favoritisme politique lors de la nomination des commissaires. Les futurs candidats devront ainsi subir plusieurs examens, mais c'est encore la ministre qui aura le dernier mot.

Cet effort de transparence a été sapé mercredi par la sortie d'un agent de protection des réfugiés de la CISR, Selwyn Pieters, qui affirme avoir rédigé les décisions de quatre jugements rendus ces dernières années. Selon la loi, cette tâche revient exclusivement au commissaire. « Ils m'ont demandé d'écrire les jugements et les ont ensuite pré-

sentés comme s'ils les avaient eux-mêmes rédigés », a-t-il indiqué hier matin en entrevue téléphonique.

M. Pieters dit avoir profité de la promesse faite mercredi par Paul Martin de protéger les dénonciateurs — notamment ceux de la fonction publique — qui voulaient rapporter des malversations. La CISR affirme prendre ces allégations « très au sérieux ».

Selon la professeure de droit de l'Université de Toronto Audrey Macklin, qui a été commissaire à la CISR de 1994 à 1996, les révélations de M. Pieters sont symptomatiques de l'incompétence de plusieurs commissaires. « Il faut seulement de la volonté politique pour engager des gens compétents, ce qui aurait pu être fait bien avant. Les nouvelles règles ne restreignent en rien le pouvoir du ministre... »

Dans le dossier des 11 arrestations d'hier, les accusés comparaitront pour la première fois le 29 mai au palais de justice de Montréal. Outre Yves Bourbonnais, les accusés sont Franco Macaluso, Giuseppina Sardo-Macaluso, Antonina Consiglio, Nirmal Singh, Mohammed Maniruzzaman, Ahmad Manzoor, Yong An Zhang, Wai Keung Liu, Woon Lam (William) Wong, et Didar Singh Josan, tous des résidents de la région montréalaise.

Le roi des tueurs à gages encore épinglé

TUEUR

suite de la page A1

La plainte du ministère public le désigne également sous le nom de Denis Côté. Cette identité lui a été conférée quand il a réintégré la société au terme de sa collaboration avec la justice, il y a presque 20 ans.

La carrière criminelle de Trudeau remonte au début des années 70, alors qu'il portait les couleurs de la bande des Popeyes. Ce petit groupe de motards a donné naissance aux Hells Angels québécois en 1977, après une guerre victorieuse contre les Devil's Disciples. Trudeau avait reçu ses couleurs de Filty Few (il s'agit en quelque sorte d'un insigne de tueur) des mains du célèbre président international des Hells Angels, Sonny Barger, alors cantonné en Californie.

En 1985, Trudeau a échappé de justesse à la purge interne qui a rayé de la carte la section de Laval des Hells Angels. Il séjournait dans une maison de désintoxication quand six membres du club ont été abattus au repaire de Lennoxville, à Sherbrooke, puis jetés dans le

fleuve Saint-Laurent, les pieds et les mains liés à des blocs de béton. Sachant sa tête mise à prix, Trudeau s'est constitué délateur, devenant par le fait même le premier Hells Angels à tourner sa veste au Canada.

L'année suivante, il a été le principal témoin à charge au superprocès de 14 membres des Hells. Sauf un, ils ont tous été condamnés. Trois d'entre eux ont même écopé la réclusion à vie. À la fin de sa déposition, en passant devant le box des accusés, Trudeau, qui fait à peine 1,67 m, a regardé ses anciens amis et, feignant de tenir une mitraillette, a fait semblant de les cribler de balles !

Trudeau a lui aussi été condamné à la prison à vie après s'être reconnu coupable de 43 homicides. Il a repris sa pleine liberté en 1994. De ses huit ans de détention, il en a passé quatre en prison, et le reste dans une maison de transition. Compte tenu de l'ampleur inégalée de ses crimes — il y avait quelques innocents parmi ses victimes — son entente avec les autorités judiciaires a longtemps soulevé la contro-

verse dans le public.

Dans le milieu, Trudeau était reconnu comme un tueur froid et sans vergogne. Il exécutait des contrats pour les Hells et d'autres organisations. En 1984, à la demande du gang de l'Ouest, il a vengé la mort de leur chef, Peter Frank Ryan, en tuant trois individus à l'aide d'une bombe placée dans un téléviseur. L'explosion a été telle que l'appartement des victimes, situé dans une tour du centre-ville, a été complètement soufflé. Une partie de l'immeuble a été éventrée. Les dommages étaient considérables. Avec son acolyte Michel Blass, également devenu délateur (après trois ans de liberté, il a été réincarcéré en 1997 pour le meurtre d'un antiquaire !), il aurait touché 200 000 \$ pour ce triple meurtre.

Avec sa femme et ses enfants, Trudeau vivait sous le nom de Denis Côté. On n'avait plus entendu parler de lui depuis sa libération en 1994. Il était tout de même toujours sous la « surveillance contrôlée » des policiers de la Sûreté du Québec chargés de la sécurité des témoins repentis.

300 millions dans le métro

MÉTRO

suite de la page A1

Hier, devant près de 1000 personnes réunies par la chambre de commerce de Montréal, le premier ministre Jean Charest avait indiqué qu'un investissement était imminent dans le transport en commun pour Montréal. Présent au dîner, le maire Gérard Tremblay s'était réjoui de l'annonce, mais avait refusé d'en préciser le contenu : « Le discours de M. Charest reflète assez fidèlement ce qu'on veut faire à Montréal. Quand je l'écoute, je vois une vue d'ensemble de la situation. On verra si les gestes concrets se poseront dans le prochain budget ».

Dans son discours, M. Charest a aussi promis d'annoncer « incessamment les étapes de la construction de l'autoroute 30, qui enfin permettra de contourner Montréal, de la désengorger et de faire mieux respirer son économie ».

Donnant un avant-goût du prochain budget que déposera le 30 mars le ministre Yves Séguin, M. Charest a annoncé que « notre premier véritable budget de gouvernement consacrerait nos priorités politiques en pla-

çant la santé en tête de liste ».

Comme l'avait laissé entendre M. Séguin il y a deux semaines, Québec « soutiendra les familles avec enfants » — un retour à une forme d'allocations familiales est envisagé. De plus, le budget « valorisera le travail en permettant aux bas salariés de bénéficier d'un revenu disponible supérieur ».

Dans le discours de M. Charest, il n'est plus question d'une baisse d'impôt annuelle de 1 milliard pour chacune des prochaines années ou de réduire de 27 % l'impôt payé en moyenne par les contribuables. Tout au plus, comme dans le document *Briller parmi les meilleurs* rendu public la semaine dernière, M. Charest s'engage-t-il à ce que le fardeau fiscal des Québécois soit ramené à la moyenne canadienne — une diminution de 13 % par rapport au niveau actuel.

Le premier ministre Charest a soutenu que d'ici trois ans, à cause des départs à la retraite prévisibles chez les baby-boomers, pas moins de 500 000 emplois seront disponibles « dans toutes les régions du Québec, pour des Québécois désireux de mettre

l'épaulé à la roue, de tirer bénéfice de ces emplois ». Invité à commenter ces chiffres surprenants, l'économiste Pierre Fortin a toutefois apporté un bémol. « Cette prédiction est passablement exagérée. Basée sur des prévisions extrêmes. On ne tient pas compte du fait que les 500 000 personnes qui ne travailleront plus dépenseront moins, que l'économie ralentira et que tous ces postes ne seront pas automatiquement maintenus », a expliqué l'économiste à La Presse.

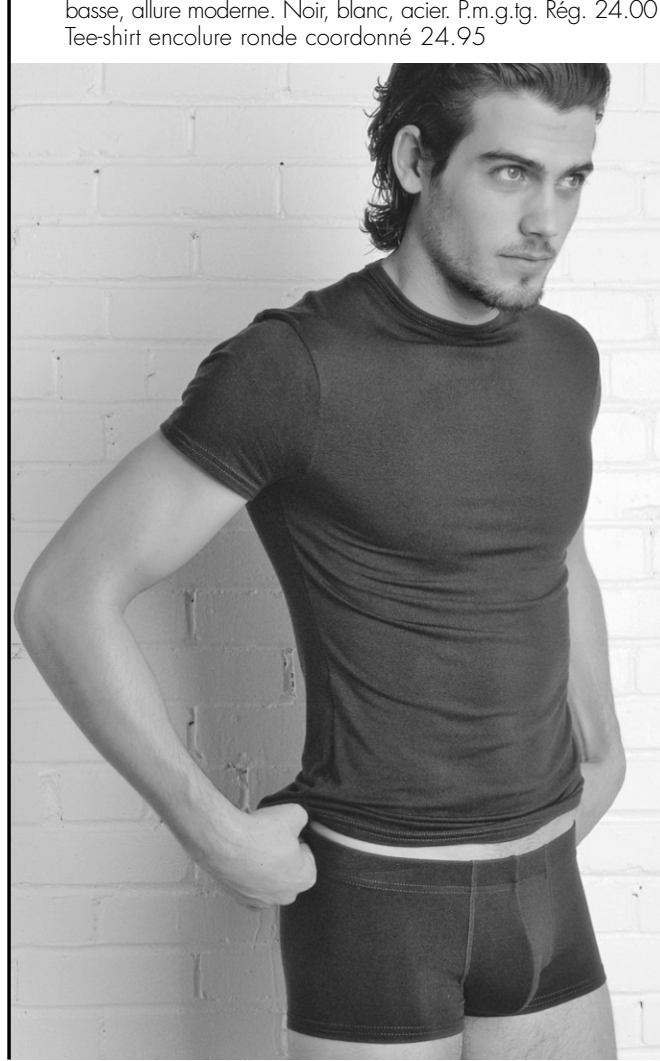
Sur les défusions, M. Charest a clairement indiqué qu'il n'avait aucunement l'intention de faire campagne lors des référendums. Rappelant avoir « un préjugé favorable » envers la grande ville, il a souligné qu'il n'irait pas signer les registres, le passage obligé à la tenue d'un référendum.

En point de presse, M. Charest a refusé de se laisser entraîner dans la course à la direction du Parti conservateur, se disant prêt à écouter les arguments de tous les candidats de la même oreille. « Je suis du côté des citoyens du Québec », a-t-il répliqué quand on lui a demandé qui, de M^{me} Stronach, M. Clement ou M. Harper, il souhaitait voir comme nouveau chef conservateur.

LE 31

le boxeur seconde peau 17.99

Économisez 25% sur un nouvel essentiel exclusif au 31. Confort sans compromis du tricot velouté 90% modal 10% lycra ultrafin qui moule à la perfection. Coupe taille basse, allure moderne. Noir, blanc, acier. P.m.g.tg. Rég. 24.00 Tee-shirt encolure ronde coordonné 24.95



simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

Bastien rêvait d'enlever un enfant pour en faire un esclave sexuel

Le directeur de la prison aurait dû savoir...

Le 4 août 2000, le jeune Alexandre Livernoche, 13 ans, est enlevé et tué par un maniaque qui a abandonné son cadavre dans une sablière de Sorel, après l'avoir agressé sexuellement. Cette sordide histoire a soulevé l'effroi et la colère de la population quand on a appris que l'assassin, Mario Bastien, était un détenu qui profitait d'une « absence temporaire » octroyée par le directeur d'une prison provinciale. En fait, l'histoire est pire que ce que l'on savait.

ANDRÉ CÉDILOT

Bien avant d'assassiner le jeune Alexandre Livernoche, à Sorel, en 2000, Mario Bastien présentait déjà tous les fantasmes d'un pédophile dangereux. Il rêvait même d'enlever un enfant pour l'agresser et en faire son esclave sexuel !

Ces révélations-chocs, jamais rendues publiques, émanent de rapports officiels que les auteurs d'une série documentaire ont obtenus en faisant des recherches sur le système de libérations conditionnelles en vigueur, tant dans les prisons provinciales que fédérales.

Dans ces documents que *La Presse* a obtenus, Bastien confesse plusieurs agressions sexuelles sur des enfants aux psychiatres qui l'ont rencontré durant son incarcération dans un pénitencier fédéral entre 1995 et 1998. La gravité des gestes de Bastien, jumelée à son absence de remords, avait amené le Service correctionnel canadien (SCC) et la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) à le garder derrière les barreaux jusqu'à la toute fin de sa peine de trois ans. Cette mesure exceptionnelle est réservée aux criminels les plus dangereux.

Dans le texte de la décision de la CNLC datée du 9 juillet 1997, et signée par les commissaires Patricia Thériault, Anne-Marie Asselin et Jean Dugré, on apprend les faits suivants :

> même s'il n'a à ce moment jamais été condamné pour un délit à caractère sexuel, Mario Bastien a avoué avoir été victime d'agressions sexuelles et avoir lui-même agressé sexuellement plus d'un en-

fant d'âge mineur. Parmi ses victimes — il avait alors 12 ou 13 ans — apparaît une fillette de 4 ans ;

> il a affirmé avoir agressé un garçon d'une dizaine d'années, l'avoir forcé à se déshabiller dans un parc, lui avoir fait des attouchements et l'avoir sommé de lui faire une fellation ;

> alors qu'il avait 18 ou 20 ans, il a agressé un autre jeune garçon en l'attirant chez lui par des moyens détournés ;

> il était régulièrement en présence d'enfants qu'il forçait à commettre des actes illégaux dans l'espoir d'avoir avec eux des contacts sexuels ;

> il a déjà utilisé les menaces et une certaine violence pour obtenir des faveurs sexuelles de ses jeunes victimes ;

> enfin, il avait des fantasmes sexuels persistants. L'un de ses souhaits était de kidnapper des enfants pour en faire des esclaves sexuels, puis ensuite les libérer pour qu'ils deviennent de bons jouets sexuels pour d'autres adultes.

Les rapports des spécialistes démontrant que les graves problèmes sexuels de Bastien étaient encore en pleine évolution — sa conduite derrière les murs était également entachée d'actes de violence et de menaces — les trois commissaires ont refusé de le mettre en liberté, même s'il en était aux deux tiers de sa peine. Du même coup, ils ont ordonné qu'il purge la totalité de la peine de trois ans qui lui avait été infligée en 1995 pour des affaires de menaces, d'appels téléphoniques harcelants et une agression armée.

Libéré à la fin de 1998, Bastien a



Un manque de communication a permis à Mario Bastien de profiter d'une « absence temporaire » d'une prison provinciale pour enlever, agresser sexuellement puis assassiner le jeune Alexandre Livernoche.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

de nouveau été arrêté le 21 janvier 2000. Un mois plus tard, il est condamné à un an d'emprisonnement pour une série de fraudes, de menaces et d'introductions par effraction. Comme il s'agissait d'une sentence de moins de deux ans, il s'est retrouvé à la prison provinciale de Trois-Rivières. Dès le 21 mars, en vertu du programme d'absence temporaire, le directeur de l'établissement autorise sa mise en liberté.

Le 30 mai, même s'il est déjà à l'air libre, Bastien comparait devant la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC). Le dossier remis aux commissaires Alison Foy-Vigneault et Louis-Pierre Dupuis, ne fait nulle part mention de la décision rendue trois ans plus tôt par leurs homologues fédéraux de le maintenir en détention jusqu'à la fin de sa peine. « Il était indiqué qu'il avait déjà été détenu dans un pénitencier fé-

déral et qu'il avait été vu en psychiatrie, mais il n'y avait aucun détail supplémentaire, se rappelle M. Dupuis. C'est d'ailleurs pour prendre connaissance de ces évaluations psychiatriques que ma collègue et moi avons reporté notre décision », a-t-il dit au scénariste Yves Thériault, de la maison de production Sovimage. Le commissaire Dupuis est aujourd'hui à la retraite.

En attendant ce document — et cette décision qui n'est jamais venue —, Bastien est resté en liberté. Soixante-six jours plus tard, le 4 août 2000, Alexandre Livernoche est enlevé, agressé sexuellement et assassiné dans des circonstances atroces dans une sablière de la région de Sorel. « C'est criminel, un rapport comme ça devrait suivre Bastien jusqu'à la fin de ses jours », a lancé avec indignation l'ex-commissaire Dupuis quand on lui a lu des extraits de la décision de la CNLC.

À l'ère des communications, cette

omission est d'autant plus étonnante que toutes les décisions de la CNLC sont disponibles sur simple demande depuis 1992. Pour obtenir une copie de la décision ordonnant le maintien en incarcération de Bastien, il a suffi d'en faire la demande par télécopieur au bureau régional de la CNLC, au complexe Guy-Favreau, à Montréal.

Comment expliquer alors que les commissaires québécois n'en aient jamais eu de copie ? Était-ce à eux ou à des employés de la Commission d'en faire la demande ? Il a été impossible d'avoir une réponse.

Ces nouvelles informations concernant les travers de Bastien donnent évidemment un aspect encore plus dramatique, plus terrifiant, à cette affaire qui a bouleversé la population du Québec, en 2000. En préparation depuis plus d'un an, la série documentaire de Sovimage sur les libérations conditionnelles sera diffusée sur les ondes de Canal D l'automne prochain.

Élèves victimes d'une chicane d'enseignants

MARIE ALLARD

Sans préavis ni explications, les élèves de l'école primaire La Mennais, de Mascouche, ont perdu leurs trois professeures de maternelle, qui ont été mutées ailleurs. « Les enfants sont bouleversés, on leur a enlevé leur stabilité, a dit hier Carole Bédard, la mère d'un des élèves. Mon fils Jean-François, qui adorait son enseignante, n'a même pas pu lui dire au revoir. »

Les parents eux-mêmes n'ont appris la nouvelle qu'une fois le transfert effectué, soit le 3 février. « La commission scolaire des Affluents (CSDA) a dû réaménager l'équipe de travail du préscolaire, leur a écrit Donald Després, le directeur de l'école. Une nouvelle titulaire sera affectée au groupe de votre enfant dans les prochains jours. »

Au ministère de l'Éducation (MEQ), on déconseille pourtant les transferts en cours d'année. « Nous privilégions la stabilité en poste, a confirmé Johanne Méthot, agente d'information au MEQ. Il est très, très rare qu'un professeur soit muté en cours d'année scolaire, même si ce sont les commissions scolaires qui déterminent les critères d'affectation et de mutation. Les parents peuvent se référer à leur conseil d'établissement ou à la commission scolaire pour plus de détails. »

Fâchés d'être gardés dans l'ignorance, les 18 parents de la classe du fils de M^{me} Bédard ont fait parvenir une pétition à la commission scolaire pour demander le retour des



Jade et Jean-François n'ont plus la même enseignante dans leur classe de l'école primaire La Mennais. La mère de Jean-François, Carole Bédard (à l'arrière-plan), n'en revient pas : « L'enseignante de nos enfants, qui était très dévouée, a été transférée sans qu'on nous dise pourquoi. Nous exigeons son retour. »

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

enseignantes. Le directeur général, Denis Roy, leur a répondu qu'il n'était « pas en mesure de fournir les motifs précis » qui justifiaient

ces mutations. « Je puis vous assurer, cependant, qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle pour faire face à une situation tout aussi ex-

ceptionnelle », a-t-il précisé dans une lettre datée du 8 mars.

C'est, en fait, une chicane de professeurs qui a entraîné ces

transferts. Diane Fortin, agente de communication à la CSDA, a confirmé à *La Presse* qu'il y avait eu un conflit de personnalités à l'école La Mennais. « Il y a des gens qui travaillaient ensemble, alors que pour différentes raisons, il était mieux qu'ils ne travaillent plus ensemble, a-t-elle précisé. Les parents sont peut-être déçus, mais il valait mieux réaffecter les enseignantes pour le bien-être des enfants. »

Deux médiations — l'une interne à la commission scolaire, l'autre externe — ont été tentées depuis un an, sans succès. « Il n'y avait plus rien à faire, a reconnu Michèle Grenier, présidente du Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins. De toute façon, comme il s'agissait d'enseignants contre d'autres enseignants, nous étions mal placés pour intervenir. »

« Je ne peux pas croire que des adultes ne sont pas capables de régler leurs problèmes, a réagi Josée Leclerc, mère d'un autre élève de maternelle. Ne pouvaient-ils pas au moins attendre à l'été avant de transférer les profs ? »

Il semble que l'ambiance était trop mauvaise, à l'école La Mennais, pour y songer. « Retarder la mutation jusqu'à la fin de l'année, ce n'était pas possible », a dit M. Després, le directeur.

Heureusement, après avoir eu quelques remplaçantes, les élèves de maternelle ont maintenant des titulaires réguliers. Une rencontre avec les parents est d'ailleurs prévue le 25 mars, soit... 51 jours après le départ des anciens titulaires.

LE SCANDALE DES COMMANDITES

Gagliano réaffirme son innocence

L'ancien ministre des Travaux publics déclare qu'il n'avait ni le temps ni la liberté pour gérer son ministère

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Alfonso Gagliano a plaidé l'ignorance totale, hier, devant le comité des comptes publics à propos des irrégularités signalées par la vérificatrice générale dans son rapport sur le scandale des commandites.

« Un ministre ne gère pas son ministère : il n'a ni le temps ni la liberté d'agir pour ce faire », a affirmé l'ancien ministre des Travaux publics devant les députés libéraux, conservateurs, bloquistes et néo-démocrates qui siègent au comité.

« C'est une déclaration alarmante, étant donné l'obligation de la responsabilité ministérielle à l'égard de ce qui s'est produit », a aussitôt lancé à M. Gagliano le député conservateur Peter MacKay, médusé.

Accompagné de son avocat, Pierre Fourmier, M. Gagliano a longuement décrit, dans une atmosphère tendue, les multiples responsabilités qu'il détenait de juin 1997 à janvier 2002 et les multiples comités auxquels il devait assister.

« Vous nous dites aujourd'hui, a encore rétorqué Peter MacKay, que vous étiez une marionnette dans votre propre ministère, que vous n'aviez pas de contrôle sur le programme de commandites et sur la façon dont cet argent était administré, de l'argent donné pour des contrats spécifiques destinés aux amis libéraux des agences de communication dans votre province ? »

L'ancien ministre s'est indigné de cette attaque, affirmant qu'il n'était pas une marionnette et exigeant des excuses.

Le témoignage du ministre et ambassadeur déchu était en contradiction, ont souligné les députés de l'opposition, avec celui de son ancien sous-ministre, Dan Quail, qui a affirmé que M. Gagliano avait des liens étroits et fréquents avec le responsable du programme de commandites de 250 millions de dollars, Charles Guité. Des témoignages à huis clos avant-hier de deux fonctionnaires qui ont travaillé pour M. Guité, a confié le député bloquiste Odina Desrochers, ont également établi la collaboration étroite entre Alfonso Gagliano et Charles Guité. « Ils se voyaient deux fois par semaine », a déclaré M. Desrochers. M. Gagliano a soutenu hier qu'il ne rencontrait M. Guité que trois ou quatre fois par année.

Le conservateur Vic Toews a par la suite fait dire à M. Gagliano tou-



Un moment qui a fait les délices des photographes présents à l'audience du comité des comptes publics, l'ambassadeur déchu qui écoute les commentaires de la vérificatrice générale, Sheila Fraser.

te l'importance que le gouvernement Chrétien attachait au programme de commandites « pour sauver le Canada » après le référendum de 1995. M. Gagliano a affirmé que les objectifs du programme étaient bons tout en soutenant que jamais ce programme n'avait été discuté au comité des communications du Cabinet — qu'il présidait — et que jamais il n'avait discuté du programme avec Jean Chrétien. M. Toews a lancé avec indignation que M. Gagliano n'était pas crédible lorsqu'il prétendait avoir confié à un sous-fifre, Charles Guité, la tâche de diriger à lui seul un programme majeur destiné « à sauver le Canada ».

La défense de M. Gagliano repo-

sait de plus hier sur la vérification interne qu'il a commandée en 2000, lorsqu'il a eu vent de certains « problèmes administratifs » au sein du programme de commandites. Il estime avoir agi, après avoir reçu le rapport de cette vérification en août 2000, en mettant de l'avant un plan de redressement en 37 points, en accord avec les normes du Conseil du Trésor.

Même si le plaidoyer d'ignorance de M. Gagliano semble faire dévier le blâme vers les directeurs successifs du programme, les Charles Guité et Pierre Tremblay, ainsi que vers le sous-ministre Dan Quail, l'ancien ministre des Travaux publics affirme que ce n'est pas son propos et qu'il croit en « un proces-

sus juste ». « Si je veux un processus juste pour moi, je pense qu'il faut que les autres aussi bénéficient d'un processus équitable, a-t-il dit aux journalistes. Je ne blâme ainsi personne encore. Il y a beaucoup de faits à examiner. »

M. Gagliano a reconnu que M. Guité était responsable du programme, mais qu'il appartient à ce dernier de présenter au comité sa version des faits. « Jusqu'à la vérification interne de 2000, a-t-il commenté, je n'avais pas à me plaindre. C'était un gentilhomme. Il avait toujours de bonnes manières. Personne ne m'a jamais dit qu'il y avait quoi que ce soit qui ne marchait pas. »

Le député conservateur Jason Ken-

ney a conclu à la sortie de la séance que M. Gagliano venait de donner un nouveau sens à l'expression « être évasif ». « Son témoignage était un véritable panneau, réclame d'irresponsabilité ministérielle, a-t-il dit. Il affirme que le programme de commandites était un projet politique important, qu'il en avait un contrôle direct, et en même temps qu'il ne savait rien de ce qui se passait. Il a avancé une défense à la O.J. Simpson, prétendant qu'il n'était pas coupable et qu'il allait trouver le vrai tueur. »

AUTRE TEXTE

Un témoignage déconcertant. L'éditorial d'André Pratte en page A14

PORTRAIT

Le lieutenant tombé en disgrâce

ANDRÉ NOËL

Alfonso Gagliano est né le 25 janvier 1942 à Siculiana, village de 5000 habitants dans la province d'Agrigento, en Sicile. Après la guerre, il quitte l'Italie avec sa famille et s'installe à Montréal.

Il fait ses études en comptabilité à l'Université Sir George Williams (aujourd'hui Concordia). Il devient un homme en vue à Saint-Léonard, dans l'est de Montréal, où il fonde sa famille.

Membre de la chambre de commerce de Saint-Léonard et de l'Association des gens d'affaires et professionnels italo-canadiens, il est élu membre, puis président de la Commission scolaire Jérôme-Le-Royer. Il adhère au PLC en 1978.

Élu député de Saint-Léonard en 1984, il devient, quatre ans plus tard, président du caucus libéral du Québec. Avec le sénateur Pietro Rizzuto, il joue un rôle actif pour remplacer John Turner par Jean Chrétien à la tête du PLC. Un service que n'oubliera jamais M. Chrétien, qui le défendra chaque fois que surgira une controverse.

Le premier scandale éclate en 1994. La Presse révèle que le bureau de comptables de M. Gagliano tient les livres de deux compagnies appartenant à Agostino Cuntrera, caïd de la mafia sicilienne impliqué dans un meurtre, et originaire lui aussi du village de Siculiana. Par ailleurs, la police a vu un trafiquant de drogue et un blanchisseur d'argent se rendre à quelques reprises chez M. Gagliano.

La GRC a transmis ces informations au bureau de M. Chrétien, au moment où celui-ci formait son cabinet. Malgré cela, M. Chrétien a nommé

M. Gagliano whip en chef, puis ministre du Travail et, en 1997, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Quelques mois après son arrivée à ce ministère, le gouvernement Chrétien lance le programme de commandites, qui relève directement de M. Gagliano. En trois ans, 250 millions de dollars sont dépensés dans ce programme. Cet hiver, la vérificatrice générale, Sheila Fraser, a révélé qu'un groupe restreint d'agences de communication a touché au passage 100 millions en commissions.

En tant que ministre des Travaux publics, M. Gagliano était responsable de la Société immobilière du Canada, qui gérait les terrains du gouvernement fédéral. Dès 1998, le vice-président de la SIC, Michel Couillard, écrit une lettre pour se plaindre que le ministre et son chef de cabinet, Jean-Marc Bard, font des pressions pour que la SIC embauche des proches de M. Gagliano.

En 2002, l'ancien président de la SIC, Jon Grant, confirme une partie de ces révélations. Devant le tollé, M. Chrétien nomme M. Gagliano ambassadeur au Danemark. Il essaie ensuite de le nommer ambassadeur au Vatican, mais le Vatican refuse.

Une demi-heure avant le dépôt du rapport de la vérificatrice générale, en février dernier, le premier ministre Paul Martin retire son poste d'ambassadeur à M. Gagliano.

Dans une entrevue publiée cette semaine par The Hill Times, M. Gagliano affirme qu'il a été désigné comme cible dans le scandale des commandites tout simplement parce qu'il est le premier politicien d'origine italienne à avoir été choisi lieutenant politique au Québec.

Ouvert au public!

ENCAN PUBLIC

MEUBLES ANCIENS
Chaises, tables, buffets, secrétaires, etc.

ROLEX pour dame
2,30 carats Bague à diamants

ROLEX
Tanzanite et diamants

Paire de candélabres à 19 branches style Louis XV faits d'or moulu et de marbre, hauts de 96"

Horloge comtoise style géorgien

Magnifiques meubles de salon

Porcelaine européenne

Plus de 1500 lots seront vendus: mobiliers de salle à manger, mobiliers de chambre à coucher, meubles anciens, lustres, tableaux canadiens, montres-bracelets, superbes bijoux et diamants, bronzes, beaux tapis persans, rares monnaies, miroirs, lampes, etc.

Plusieurs lots seront vendus **SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE!**
Venez profiter d'aubaines extraordinaires! Pour en savoir plus, visitez notre site Web à www.empireauctions.com

EXPOSITION: Les sam. et dim. 20 et 21 mars de 10 h à 17 h

ENCAN
Le dimanche 21 mars à 13 h, et du lundi 22 au jeudi 25 mars à 19 h (chaque soir)

EMPIRE
ENCANS EMPIRE
5500, rue Paré
tél.: (514) 737-6586
www.empireauctions.com

Entrée libre
Stationnement gratuit

VISA
MasterCard
Interac

GRANDE COLLECTION D'ART INUIT

PORTRAIT

Le lieutenant tombé en disgrâce

ANDRÉ NOËL

Alfonso Gagliano est né le 25 janvier 1942 à Siculiana, village de 5000 habitants dans la province d'Agrigento, en Sicile. Après la guerre, il quitte l'Italie avec sa famille et s'installe à Montréal.

Il fait ses études en comptabilité à l'Université Sir George Williams (aujourd'hui Concordia). Il devient un homme en vue à Saint-Léonard, dans l'est de Montréal, où il fonde sa famille.

Membre de la chambre de commerce de Saint-Léonard et de l'Association des gens d'affaires et professionnels italo-canadiens, il est élu membre, puis président de la Commission scolaire Jérôme-Le-Royer. Il adhère au PLC en 1978.

Élu député de Saint-Léonard en 1984, il devient, quatre ans plus tard, président du caucus libéral du Québec. Avec le sénateur Pietro Rizzuto, il joue un rôle actif pour remplacer John Turner par Jean Chrétien à la tête du PLC. Un service que n'oubliera jamais M. Chrétien, qui le défendra chaque fois que surgira une controverse.

Le premier scandale éclate en 1994. La Presse révèle que le bureau de comptables de M. Gagliano tient les livres de deux compagnies appartenant à Agostino Cuntrera, caïd de la mafia sicilienne impliqué dans un meurtre, et originaire lui aussi du village de Siculiana. Par ailleurs, la police a vu un trafiquant de drogue et un blanchisseur d'argent se rendre à quelques reprises chez M. Gagliano.

La GRC a transmis ces informations au bureau de M. Chrétien, au moment où celui-ci formait son cabinet. Malgré cela, M. Chrétien a nommé

M. Gagliano whip en chef, puis ministre du Travail et, en 1997, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Quelques mois après son arrivée à ce ministère, le gouvernement Chrétien lance le programme de commandites, qui relève directement de M. Gagliano. En trois ans, 250 millions de dollars sont dépensés dans ce programme. Cet hiver, la vérificatrice générale, Sheila Fraser, a révélé qu'un groupe restreint d'agences de communication a touché au passage 100 millions en commissions.

En tant que ministre des Travaux publics, M. Gagliano était responsable de la Société immobilière du Canada, qui gérait les terrains du gouvernement fédéral. Dès 1998, le vice-président de la SIC, Michel Couillard, écrit une lettre pour se plaindre que le ministre et son chef de cabinet, Jean-Marc Bard, font des pressions pour que la SIC embauche des proches de M. Gagliano.

En 2002, l'ancien président de la SIC, Jon Grant, confirme une partie de ces révélations. Devant le tollé, M. Chrétien nomme M. Gagliano ambassadeur au Danemark. Il essaie ensuite de le nommer ambassadeur au Vatican, mais le Vatican refuse.

Une demi-heure avant le dépôt du rapport de la vérificatrice générale, en février dernier, le premier ministre Paul Martin retire son poste d'ambassadeur à M. Gagliano.

Dans une entrevue publiée cette semaine par The Hill Times, M. Gagliano affirme qu'il a été désigné comme cible dans le scandale des commandites tout simplement parce qu'il est le premier politicien d'origine italienne à avoir été choisi lieutenant politique au Québec.

Ouvert au public!

ENCAN PUBLIC

MEUBLES ANCIENS
Chaises, tables, buffets, secrétaires, etc.

ROLEX pour dame
2,30 carats Bague à diamants

ROLEX
Tanzanite et diamants

Paire de candélabres à 19 branches style Louis XV faits d'or moulu et de marbre, hauts de 96"

Horloge comtoise style géorgien

Magnifiques meubles de salon

Porcelaine européenne

Plus de 1500 lots seront vendus: mobiliers de salle à manger, mobiliers de chambre à coucher, meubles anciens, lustres, tableaux canadiens, montres-bracelets, superbes bijoux et diamants, bronzes, beaux tapis persans, rares monnaies, miroirs, lampes, etc.

Plusieurs lots seront vendus **SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE!**
Venez profiter d'aubaines extraordinaires! Pour en savoir plus, visitez notre site Web à www.empireauctions.com

EXPOSITION: Les sam. et dim. 20 et 21 mars de 10 h à 17 h

ENCAN
Le dimanche 21 mars à 13 h, et du lundi 22 au jeudi 25 mars à 19 h (chaque soir)

EMPIRE
ENCANS EMPIRE
5500, rue Paré
tél.: (514) 737-6586
www.empireauctions.com

Entrée libre
Stationnement gratuit

VISA
MasterCard
Interac

GRANDE COLLECTION D'ART INUIT

Pour savoir
les affaires qui se brassent
en direct

LA PRESSE **AFFAIRES.com**



YVES BOISVERT

Bande d'amateurs

Interroger une personne qui ne veut pas trop en dire, rechercher des faits, c'est un métier, c'est aussi un art. Il y faut de la préparation, un grand souci du détail, une manière de tendre des pièges à ours en ayant l'air de chercher des papillons.

Comme dans le métier de politicien on trouve davantage de gens qui courent après des papillons avec des pièges à ours, ces gens-là ne sont pas les mieux placés pour interroger des témoins dans une affaire délicate.

On en a eu un exemple hier à Ottawa.

On savait à peu près ce qu'Alfonso Gagliano avait à dire, ou plutôt à ne pas dire, parce qu'il n'a rien vu, rien entendu d'anormal, il nous l'avait déjà dit.

Mais on ne savait pas qu'il aurait la partie aussi facile. Pas moi, du moins, je le confesse. Ceci parce que je n'avais jamais eu le plaisir, avant hier matin, de voir fonctionner pendant quatre heures de suite ce comité des comptes publics de la Chambre des communes. J'ignorais donc complètement à quel point on a affaire à des amateurs dont la plupart ne comprennent pas la différence entre la période des questions et un interrogatoire.

C'est-à-dire la différence entre le *gueulage* et la difficile recherche des faits. On a donc eu, en enfilade, une quinzaine de députés de quatre partis, généralement mal préparés, aucunement coordonnés, qui

avaient chacun leurs marottes, et qui tiraient dans toutes les directions sur des cibles différentes.

Voici comment l'illustre Odina Desrochers, député de Lotbinière-L'Érable, a commencé son interrogatoire : « Vous allez essayer de me faire croire que vous n'étiez au courant de rien ! » Ben oui, M. Odina. C'est en plein ça qu'il va essayer. Comme vous essayez sans doute de vous trouver un petit trou aux nouvelles, du genre : « Le ton a monté ce matin lors du témoignage d'Alfonso Gagliano. »

Tout à coup, il a lancé au témoin : « Vous êtes vraiment... particulier ! » Méchant punch.

Ça ne vous tenterait pas de lui poser une ou deux questions sur des faits précis au lieu, par exemple, de vous crêper le chignon au sujet du référendum ? Votre travail, c'était de le confronter à des faits, des détails, pour le forcer à s'avancer sur la glace mince de cette histoire.

Au fait, M. Desrochers, il me semble que ce doit être plus que le temps d'aller entailler dans Lotbinière-L'Érable, non ? Deux, trois degrés de plus, et ça va couler, attention !

Un député conservateur, lui, cherchait à faire dire au témoin que Paul Martin avait participé à telle réunion, et donc « savait ». Un autre voulait le faire parler sur les moyens de donner plus de contrôle aux ministres sur leur ministère.

Il y en a eu qui se sont disputés sur la question de savoir s'il convient d'appeler toute l'affaire une

enquête sur le « scandale » des commandites, ou simplement, par souci d'impartialité, sur le « programme » de commandites.

Heureusement, dans le lot, quelques-uns ont bien fait leur travail. Notamment Jason Kenney, d'Alberta, un garçon que je soupçonne d'intelligence, et Vic Toews, du Manitoba, qui ont cuisiné l'ancien ministre avec un certain succès. Ils l'ont forcé à préciser certains faits : Alfonso Gagliano rencontrait Chuck Guité « trois ou quatre fois par année ». En effet, Guité, ges-

travaux publics, avouons qu'il avait une belle disponibilité quand il s'agissait de publicité.

Il était rendu 13 h, et on n'en savait pas beaucoup plus. À huit minutes par député, avec quatre partis aux objectifs divergents, sans la moindre stratégie commune, on ne devait pas s'attendre à autre chose.

Il ne faut donc pas attendre tellement de la suite des choses devant ce comité. Le fameux Chuck Guité, qui devait témoigner le 25 mars,

On a donc eu, en enfilade, une quinzaine de députés de quatre partis, généralement mal préparés, aucunement coordonnés, qui avaient chacun leurs marottes, et qui tiraient dans toutes les directions sur des cibles différentes.

tionnaire du programme, avait accès directement au ministre, et ne passait pas par le sous-ministre.

N'est-ce pas étrange qu'un ministre qui gère un ministère de 4 milliards rencontre personnellement le responsable d'un programme de 17 millions par année, sans le sous-ministre ?

« Je ne lui demandais pas de venir me voir, c'est lui qui m'appelait ; tout employé qui voulait me voir, je le voyais, mais je le disais au sous-ministre », a dit M. Gagliano.

Pour un homme qui se dit incapable de « gérer » ce ministère des

n'est « pas disponible », a-t-on appris hier. Même s'il l'était, cette bande d'amateurs ne saurait manifestement pas comment faire sortir ce qu'il faut de ce témoin.

Alors, ceux qui croient que ce comité va finir par sortir un rapport sur le scandale des commandites sont mieux d'oublier ça immédiatement. Ils n'ont ni la compétence ni l'intérêt qu'il faut pour faire un travail décent de synthèse qui puisse aller plus loin que le rapport de la vérificatrice générale.

Leurs travaux n'ont pas été sans mérite. Plusieurs faits ont été révé-

lés. Ils ont continué à battre le fer en amenant à la barre plusieurs témoins intéressants.

Mais depuis hier, on voit clairement la limite de cet exercice fondamentalement politique.

Ce qui se passe de plus important n'est pas visible à l'oeil nu en ce moment. Quelque part à Montréal, quatre avocats de fort calibre et le juge John Gomery se réunissent et prennent des décisions sur la commission d'enquête qui s'en vient.

Le témoignage de M. Gagliano a été enregistré et sera décortiqué. Comme ceux des fonctionnaires qui ont dit ce qui se passait. Les caisses de documents du Conseil des ministres rendus publics le mois dernier — alors qu'ils ne le deviennent que 30 ans plus tard normalement — sont déjà commandées.

Ils ont lu et relu le rapport de la vérificatrice. Ils dresseront une liste de témoins. Certains seront rencontrés en privé. Ils élaboreront une stratégie.

On ne met pas un témoin sous les projecteurs pour le plaisir du spectacle et de la dénonciation publique. Il faut savoir où on s'en va. Et y arriver.

C'est dorénavant des travaux de cette commission qu'il faut espérer la découverte des détails de ce système de distribution d'argent public à des copains du pouvoir.

Rendez-vous devant le juge Gomery, M. Gagliano.

Martin ne commente pas le témoignage de Gagliano

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Le premier ministre Paul Martin a refusé hier de commenter le témoignage de l'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, qui n'a cessé de clamer son innocence

lors de sa comparution devant le comité des comptes publics de la Chambre des communes.

Au bureau du premier ministre, on s'est contenté de rappeler l'importance de ce comité afin d'obtenir toutes les réponses nécessaires sur les irrégularités entourant le scandale des commandites. Le témoignage de M. Gagliano, comme toutes les autres comparutions, permettra de mieux comprendre ce qui s'est passé, a déclaré Justin Kingsley, l'un des porte-parole du premier ministre.

lors de sa comparution devant le comité des comptes publics de la Chambre des communes.

Au bureau du premier ministre, on s'est contenté de rappeler l'importance de ce comité afin d'obtenir toutes les réponses nécessaires sur les irrégularités entourant le scandale des commandites. Le témoignage de M. Gagliano, comme toutes les autres comparutions, permettra de mieux comprendre ce qui s'est passé, a déclaré Justin Kingsley, l'un des porte-parole du premier ministre.

Pourtant, des éléments du témoignage d'Alfonso Gagliano ont contredit certaines affirmations de Paul Martin. En effet, ce dernier affirmait en février qu'il y avait certainement eu une direction politique derrière le programme de commandites, ce qu'a nié l'ancien ministre des Travaux publics lors de sa comparution d'hier. « Je n'ai pas eu connaissance qu'il y ait eu direction politique. Je n'ai donné aucune direction politique », a soutenu M. Gagliano.

Le bureau du premier ministre a également refusé de commenter cet aspect du témoignage, en rappelant que le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour étudier

le dossier en profondeur : enquête, comité, nomination d'un avocat-conseil. De son côté, Paul Martin, dans un discours qu'il a prononcé mercredi devant la chambre de commerce de Québec, n'a cessé de répéter qu'il voulait assainir les mœurs politiques et mettre fin au « copinage ».

Il a pourtant été pris au dépourvu en point de presse hier lorsqu'un journaliste lui a rappelé qu'il avait lui-même offert des postes diplomatiques à ses collègues John Manley, Allan Rock et Sheila Copps. M. Martin a répondu que ses choix étaient basés sur la compétence des gens.

Rapprochement entre le Canada et l'Union européenne

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le Canada et l'Union européenne (UE) se sont entendus hier pour resserrer leurs liens commerciaux et travailler ensemble à combattre le terrorisme, « qui ne connaît aucune frontière ».

« Nous nous sommes engagés à revitaliser la relation du Canada avec la nouvelle Union européenne

ne, qui sera composée de 25 membres », a déclaré le premier ministre Paul Martin lors d'une conférence de presse aux côtés du président actuel de l'Union, le premier ministre irlandais Bertie Ahern, et du président de la Commission européenne, Romano Prodi.

À l'approche du premier anniversaire de la guerre américano-bri-

tannique en Irak, les trois dignitaires ont rappelé l'importance qu'ils accordaient au multilatéralisme.

« Nous avons discuté de la façon d'apporter des changements au système des Nations unies », a précisé M. Martin.

Pour la première fois, celui qui dirige le Canada depuis le 12 décembre a expliqué pourquoi il appuyait la décision de son

prédécesseur, Jean Chrétien, de ne pas suivre Washington en Irak.

« Je crois que c'était une question de preuves d'une part et que deuxièmement, c'était vraiment une question du rôle des Nations unies, a-t-il indiqué. J'ai toujours dit que certainement, il y a des circonstances dans lesquelles on peut agir sans les Nations unies — et le Canada a déjà appuyé des initiati-

ves dans ce sens-là — mais ça devrait être l'exception. Et je n'ai pas trouvé que dans le cas de l'Irak, c'était une exception. »

Quoi qu'il en soit, dans la foulée des attentats de Madrid, qui ont fait plus de 200 morts la semaine dernière, le Canada et l'Union européenne ont convenu d'accroître leur coopération dans la lutte anti-terrorisme.

Mobilisation contre le bouclier antimissile

NICOLAS BÉRUBÉ

Plus d'une centaine de personnalités du monde des arts, des sciences et de la politique ont signé hier une lettre ouverte adressée au premier ministre Martin l'enjoignant de ne pas impliquer le Canada dans le projet américain de bouclier antimissile.

La lettre, paraphée notamment par le Dr James Orbinski, Prix Nobel de la paix, l'ancien ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy, la militante Madeleine Parent, le chanteur Richard Desjardins et le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe, stipule que « le bouclier antimissile ouvre la porte à une prolifération et à une diversification d'armes et relance la course aux armements, conventionnels et nucléaires ».

« Nous nous élevons contre le détournement d'énormes ressources collectives qu'entraînera la décision de participer au bouclier, alors que les besoins en matière de santé, d'éducation, de logement, d'environnement et de développement international durable sont criants », écrivent les signataires.

Cette lettre marque le coup d'envoi d'une campagne pancanadienne parrainée par le collectif Échec à la guerre.

le collant **collège 6.99**

Économisez 30% sur notre collant Twik exclusif. Confort du tricot microfibre opaque qui galbe et tient bien en place sur la jambe. C'est le collant idéal avec toutes les tenues, à un rapport qualité-prix imbattable. Noir, caramel, chocolat, marine. P.m.g.tg. Rég. 10.00

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

la-guêpière le balconnet **bretelle larme 18.99**

Économisez 25% sur un soutiengorge Triumph. Style demi-buste jeune, sexy, en douce microfibre ultra-confortable. Fines bretelles doubles dont l'une est omée d'un ajour en forme de larme. Blanc ou lilas. 34-36 A et C, 34 à 38 B. Rég. 26.00 Culotte 10.99

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

Charest annonce une enquête sur Gaspésia

DENIS LESSARD

Les contribuables ont le droit de savoir pourquoi 200 millions de fonds publics ont disparu dans le chantier de la Gaspésia, a soutenu hier le premier ministre Charest. Une enquête

sera lancée pour faire la lumière sur les dépassements de coûts qui ont entraîné la fermeture du chantier de Chandler.

Commentant le recensement fait par *La Presse* des problèmes récurrents sur les grands chantiers industriels du

Québec, M. Charest a reconnu hier que bien de ces histoires d'horreur n'étaient pas nouvelles pour lui.

« On ne court pas après les enquêtes, mais qu'il en fasse une, on va aller se défendre », a répliqué hier Jean Lavallée, le président de la FTQ-

Construction qui représente 72 % des syndiqués de ce secteur. Il repousse de la main les arguments de ceux qui montrent du doigt la faible productivité des travailleurs comme source des désastres financiers. « Interquisa, PTT Poly, Gaspésia, ce sont tous des chantiers *fast track* où on faisait entrer en même temps un grand nombre de travailleurs qui se nuisaient entre eux », observe-t-il. Selon lui, Tembec, le responsable du chantier de Chandler, a des comptes à rendre : le plus bas soumissionnaire n'était pas toujours retenu et les gestionnaires choisis n'avaient pas l'expérience requise pour des chantiers de cette importance, soutient M. Lavallée.

Dans le dossier de Papier Gaspésia, M. Charest promet « de faire en sorte qu'on sache où et comment les fonds publics ont été dépensés. Au Québec, on a des projets et on est toujours en dépassement de coûts, ce n'est pas normal. »

Mais la priorité du gouvernement reste de trouver un nouvel investisseur pour relancer le projet de Chandler : « C'est plus important de régler cela pour les gens de la Gaspésia, ensuite on aura le temps d'arriver à l'enquête », a-t-il souligné.

Déjà la semaine dernière, le ministre du Développement économique, Michel Audet, avait évoqué la tenue d'une enquête pour mettre en lumière les dépassements de coûts sur le chantier gaspésien. Le Conseil des ministres n'a pas encore statué toutefois sur le type d'investigation envisagé ni sur l'étendue du mandat.

Le chantier des Papiers Gaspésia, fermé au début du mois, voguait vers un dépassement de coût de 265 millions. Au cours des derniers jours, les témoignages des entrepreneurs retenus se sont accumulés, montrant tous du doigt une productivité anémique sur le chantier comme source des problèmes. Le monopole de la FTQ sur le chantier fermait les portes à des employés locaux, tandis que les sous-traitants étaient forcés de faire venir à grands frais des ouvriers de Montréal ou de Québec.

Le Fonds de solidarité de la FTQ a perdu 70 millions dans l'aventure, mais les gouvernements, à Québec comme à Ottawa, ont eux aussi subi des pertes lourdes. La Société générale de financement avait injecté 35 millions ; Investissement Québec, 70 millions ; Développement Canada, 45 millions ; Inno-Pap, une organisation à but non lucratif financée par Québec, 25 millions. Tembec, le principal acteur du secteur privé, avait consenti 35 millions.

Dans un autre dossier de développement, le premier ministre Charest a souligné que les discussions se poursuivaient toujours avec Alcoa. « Depuis que les discussions ont commencé, le dossier a évolué, on négocie, cela va bien... ce n'est pas fait, mais cela va bien », a-t-il dit. Le gouvernement du Québec avait aussi passé au peigne fin l'engagement du gouvernement Landry auprès d'Alouette, ce qui a permis d'économiser une vingtaine de millions de fonds publics, a souligné M. Charest.

Le Salon national de l'habitation célèbre son 25^e anniversaire !
 Pour souligner cette occasion spéciale, le Salon national de l'habitation et *La Presse*, en association avec Piscines Trévi qui participe à l'événement depuis 25 ans, vous offrent la chance de gagner une piscine creusée de rêve d'une valeur de 25 000 \$*.

*Au choix du gagnant, le prix pourra être échangeable contre d'autres produits offerts par Piscines Trévi pour une valeur maximale de 12 500 \$.

Pour participer, rien de plus simple :

Il suffit de remplir ce coupon de participation et de le déposer dans la boîte prévue à cet effet au stand « Destination Trévi » ou à la sortie du Salon.

Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus. Les règlements du concours sont disponibles chez média mondial dmq, à *La Presse* et au 105.7 RYTHME FM.

Les facsimilés et/ou reproductions mécaniques ne sont pas acceptés.

COUPON DE PARTICIPATION « CONCOURS DESTINATION TRÉVI ! »

Nom : _____
 Prénom : _____ Âge : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Code postal : _____
 Téléphone rés. : _____ Téléphone bur. : _____
 Courriel : _____

À gagner :
 une piscine creusée de rêve d'une valeur de 25 000 \$ offerte par Piscines Trévi.

Complétez ce coupon de participation et déposez-le au stand « Destination Trévi » ou à la sortie du Salon.



Le tirage aura lieu au stand « Destination Trévi » au Salon national de l'habitation le dimanche 28 mars à 17 h.

Question : Depuis combien d'années les Piscines Trévi sont-elles fières collaboratrices du Salon national de l'habitation ? Réponse : _____

La réponse se trouve au stand « Destination Trévi » (au Salon national de l'habitation), ainsi qu'aux adresses Internet suivantes : www.salonnationalhabitation.com ou www.trevi.net

Pour être valide, ce coupon doit être dûment complété. Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus. Les règlements du concours sont disponibles chez média mondial dmq, à *La Presse* et au 105.7 RYTHME FM. Les facsimilés et/ou reproductions mécaniques ne sont pas acceptés.

19 au 28 mars 2004 • Place Bonaventure dmq média mondial LA PRESSE SALON NATIONAL DE L'HABITATION Trévi LE FABRICANT-INSTALLATEUR PISCINES • SPAS • MEUBLES

SALON NATIONAL DE L'HABITATION
 19 au 28 mars 2004 • Place Bonaventure

L'explosion des coûts avait été prévue

STÉPHANE PAQUET

Moins de six mois après l'annonce de la relance de la Gaspésia par le gouvernement Landry, alors que les travaux de démolition de l'ancienne usine débutaient à peine, une première sonnette a donné l'alarme : un important dépassement de coût de 60 millions était à prévoir.

Dans une poursuite déposée en Cour supérieure le 3 mai 2002, Génivel-BPR, qui a travaillé à la relance de l'usine écrit : « Les coûts totaux estimatifs du projet de relance sont de l'ordre de 465 millions, plus un dépassement estimé par BPR de 60 millions pour les additions au projet requises par Gaspésia. »

Parce que la cause est toujours en cours, un porte-parole de BPR, Jean Lemay, a refusé de donner plus de détails sur ces 60 millions. « On a opté pour la voix juridique », a-t-il dit, rappelant la consigne de ne pas parler aux médias.

La compagnie BPR était un acteur de premier plan pour évaluer la situation. Génivel-BPR, qui a des bureaux partout au Québec, travaillait sur la relance de la Gaspésia depuis 1999. À l'époque, BPR était associé à l'homme d'affaires Clermont Levas-

seur dans la relance de l'usine. À l'automne 2001, M. Levasseur a quitté le dossier au profit de la SGF-Rexfor et de la FTQ. C'est au même moment que Tembec a remplacé BPR comme exploitant de l'usine.

Juste avant le Noël précédent, le premier ministre Landry, qui avait pris la présidence du comité de relance de la Gaspésia, avait annoncé avec une flopée de ministres que la Gaspésia allait revivre. Total du projet : 465 millions à l'époque, aujourd'hui estimé à plus de 700 millions.

« Il n'y avait aucun signe à l'effet que tout ne se déroulait pas normalement » jusqu'à sa défaite électorale du 14 avril 2003, soulignait Bernard Landry à *La Presse* au début du mois.

En février, la Société générale de financement (SGF) a fait état de son explication des dépassements de coûts : 90 millions liés à des problèmes de productivité, 50 millions à cause d'ajouts ou de modifications aux plans, 40 millions pour le report de l'échéancier de 7 mois.

En plus, il y avait un fonds de roulement de 50 millions qui devait venir d'un autre partenaire et qu'on attendait encore. Les contingences de leur côté avaient été sous-estimées de 35 millions.



HOMIER-ROY

Finale du concours
 « Deux Québécois à Cannes »

► ce matin dès 5h

Invités : Rémi Girard, Patsy Gallant, Marie-Élaine Thibert, Mara Tremblay et Karine Vanasse.

Réalisation : Stéphane Tremblay



www.radio-canada.ca/bienmeilleur

Bécharde réclame 200 millions d'Ottawa

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Le gouvernement a changé de couleur à Québec, mais ses demandes restent les mêmes face à Ottawa. Québec réclame 200 millions de dollars du gouvernement fédéral pour améliorer ses services de réinsertion en emploi.

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Claude Bécharde, justifie cette demande en faisant valoir que les mesures actives de réinsertion des assistés sociaux au marché du travail coûtent de plus en plus cher au Québec.

« Il va falloir revoir l'entente Québec-Ottawa sur la formation de la main-d'oeuvre et aller au bout des taux de cotisation prévues pour les mesures actives », a déclaré M. Bécharde en conférence de presse.

La loi sur l'assurance-emploi permet aux provinces de demander jusqu'à 0,8 % de l'ensemble de la rémunération assurable de leurs travailleurs, ce qui signifie pour le Trésor public québécois une somme de 800 millions. En ce moment, le Québec ne reçoit que 0,6 % de la

masse salariale cotisable, soit 600 millions.

En 1997, le gouvernement péquiste et Ottawa ont conclu un accord historique sur la formation de la main-d'oeuvre pour le transfert au Québec de responsabilités, avec les budgets et les fonctionnaires nécessaires, sur la gestion des mesures actives en emploi.

Depuis ce temps, Québec cherchait à obtenir le maximum disponible d'Ottawa, soit 800 millions. La réponse fédérale a toujours été négative même si cette hausse des transferts fédéraux ne nécessite aucun changement à la Loi sur l'assurance-emploi.

En vertu de cette loi, Québec poursuit déjà Ottawa devant les tribunaux afin d'obtenir les montants nécessaires pour créer son propre régime de congés parentaux.

Le ministre Bécharde a rencontré le ministre fédéral des Ressources humaines, Joe Volpe, il y a un mois à Gatineau pour lui parler de ces dossiers litigieux.

« J'ai sensibilisé le ministre Volpe à la situation. On a des discussions qui vont s'enclencher là-dessus », a simplement résumé M. Bécharde.

EN BREF

La SQ saisie du dossier Bouchard

La Sûreté du Québec est maintenant saisie du dossier Daniel Bouchard, ce député libéral de Mégantic-Compton qui a démissionné de l'aile parlementaire du Parti libéral après qu'une vérification comptable eut fait état d'un trou de 320 000 \$ dans les finances de la Société d'aide au développement de la collectivité du Haut-Saint-François (SADC), qu'il dirigeait avant de faire le saut en politique. Le sous-procureur général, Louis Dionne, mandaté mercredi par le ministre de la Justice, Marc Bellemare, pour enquêter sur ce cas, a jugé bon de le soumettre au sous-ministre à la Sécurité publique et tous deux ont convenu de confier le dossier à la Sûreté du Québec. On ne peut toutefois encore parler d'enquête policière, selon le ministre responsable de la SQ, Jacques Chagnon. Gilles Normand

Des fonds pour la santé publique

Le budget qui sera rendu public mardi prévoit que le gouvernement fédéral injectera des millions de dol-

lars dans le système de santé publique tout en remboursant la dette et en mettant davantage d'argent de côté en prévision d'éventuelles périodes difficiles. «Des sommes significatives» totalisant plus de 500 millions, au cours des deux ou trois prochaines années, seront réservées à divers projets en matière de santé, notamment la mise en place d'une agence nationale de santé publique, ont affirmé des sources fédérales, hier. De l'argent sera destiné à des initiatives afin de lutter contre les maladies infectieuses et de faire face aux urgences, de même qu'aux premières mesures en vue de l'établissement d'une agence nationale. Selon certaines sources, le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, mettra également de côté des fonds dans le but de rembourser la dette, cette année, et de rétablir la marge de prudence d'un milliard de dollars pour les temps difficiles, ce que les milieux d'affaires réclament. Presse Canadienne

Santé: le fédéral irrite Charest

Le premier ministre Jean Charest s'est montré irrité hier, au lendemain du refus catégorique du premier ministre Martin de consentir, dans le prochain budget, davantage que les deux milliards déjà promis au chapitre de la santé. « Vous ne pouvez être un actionnaire minoritaire et di-

riger la compagnie dans ces conditions », a lancé M. Charest à l'issue de l'allocution prononcée devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain. Presse Canadienne

Des pressions de Québec?

Devant le refus obstiné de Paul Martin de reconnaître le déséquilibre fiscal au détriment des provinces et plus particulièrement du Québec, le ministre des Finances, Yves Séguin, est prêt à passer à un mode d'action « beaucoup plus agressif » envers Ottawa pour être entendu. Interrogé par l'opposition péquiste qui lui demandait comment il allait boucler son budget, maintenant que le premier ministre du Canada avait balayé du revers de la main la motion unanime de l'Assemblée nationale exigeant des mesures budgétaires appropriées pour le Québec, il a invité le Parti québécois et l'Action démocratique à l'appuyer dans une démarche vers l'autonomie fiscale. « On va interpellier très prochainement la population. Je pense qu'il va être impératif que le Québec soit beaucoup plus agressif dans ses demandes vis-à-vis d'Ottawa pour qu'Ottawa nous entende et nous comprenne », a-t-il déclaré, laissant entendre que la campagne électorale au fédéral pourrait être mise à profit pour faire pression sur la formation de Paul Martin. Gilles Normand

Programmes de location et de financement à l'achat sur approbation de crédit de Toyota Services Financiers.† Exemple de financement : 20 000 \$ à 1,9 % par an équivaut à 571,98 \$ par mois pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 591,24 \$ pour un total de 20 591,24 \$. RAV4 : *La location est basée sur une location-bail de 48 mois et un taux de location de 4,9 % pour un RAV4 2004 (modèle HD20VM-A avec boîte manuelle), avec acompte de 3 434 \$. Première mensualité de 0 \$ pour des termes de location d'un minimum de 48 mois. Aucun dépôt de garantie. Coût total de la location de 17 786 \$ et option d'achat de 11 309,10 \$ basés sur un maximum de 96 000 km; des frais de 0,10 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. En fonction du prix Accès de 24 536 \$. La location comprend un maximum de 1 260 \$ pour frais de transport et de préparation. Immatriculation, enregistrement (y compris RDPRM), assurance et taxes applicables en sus. Offres valables sur tous les RAV4 2004 (modèle HD20VM-A) loués ou financés avant le 31 mars 2004. Highlander : **La location est basée sur une location-bail de 48 mois et un taux de location de 4,9 % pour un Highlander V6 4RM 2004 (modèle HP21AP-A avec transmission automatique), avec acompte de 6 019 \$. Première mensualité de 0 \$ pour des termes de location d'un minimum de 48 mois. Aucun dépôt de garantie. Coût total de la location de 25 171 \$ et option d'achat de 17 712 \$ basés sur un maximum de 96 000 km; des frais de 0,15 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. En fonction du prix Accès de 36 755 \$. La location comprend un maximum de 1 260 \$ pour frais de transport et de préparation. Immatriculation, enregistrement (y compris RDPRM), assurance et taxes applicables en sus. Offres valables sur tous les Highlander V6 4RM 2004 (modèle HP21AP-A) loués ou financés avant le 31 mars 2004. 4Runner : ***La location est basée sur une location-bail de 48 mois et un taux de location de 4,9 % pour un 4Runner SR5 V6 2004 (modèle BU14RP-A avec transmission automatique), avec acompte de 4 720 \$. Première mensualité de 0 \$ pour des termes de location d'un minimum de 48 mois. Aucun dépôt de garantie. Coût total de la location de 26 272 \$ et option d'achat de 39 238 \$ basés sur un maximum de 96 000 km; des frais de 0,15 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. En fonction du prix Accès de 39 238 \$. La location comprend un maximum de 1 260 \$ pour frais de transport et de préparation. Immatriculation, enregistrement (y compris RDPRM), assurance et taxes applicables en sus. Offres valables sur tous les 4Runner SR5 V6 2004 (modèle BU14RP-A) loués ou financés avant le 31 mars 2004. Les prix Accès indiqués dans cette publicité sont en vigueur pour le mois de mars 2004 et sont établis par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la région de Montréal. Certaines conditions s'appliquent. Un concessionnaire Toyota est libre d'établir ses propres prix de détail et ne subira aucune réclamation s'il choisit de vendre à un prix inférieur à ceux indiqués dans cette annonce. Pour obtenir plus de renseignements, voyez votre concessionnaire Accès Toyota participant, composez le 1 888 TOYOTA-8 ou visitez www.acces.toyota.ca.

FINANCEMENT À 1,9 %. POUR VOUS, UN OBSTACLE DE MOINS À FRANCHIR!



- Siège arrière divisé 50/50 • Prise d'air sur le capot • Housse de pneu de secours

Location à partir de **299 \$*** par mois, 48 mois

Première mensualité de 0 \$
AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE

RAV4



- Commande d'assistance pour démarrage en montée (HAC) • Commande d'assistance en descente (DAC) • Dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule (VSC)

Location à partir de **449 \$***** par mois, 48 mois

Première mensualité de 0 \$
AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE

4RUNNER



- Moteur V6, 4RM, transmission automatique à cinq rapports • Système de contrôle de la stabilité du véhicule (VSC) avec régulateur de traction (TRAC) • Coussin gonflable côté passager avec témoin d'occupation • Verrous de portières, glaces et rétroviseurs assistés

Location à partir de **399 \$**** par mois, 48 mois

Première mensualité de 0 \$
AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE

HIGHLANDER

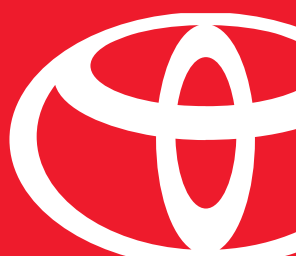
Il y a tant à voir et vous avez si peu de temps! C'est pour cela que vous devez vite vous rendre chez le concessionnaire Toyota près de chez vous pendant l'événement Jours Étiquettes rouges. Pour un temps limité, vous pouvez profiter d'un taux de financement à l'achat incroyable, soit 1,9 %†, sur tous les VUS Toyota. Il s'agit de notre plus importante vente de l'année et c'est le meilleur moment de repartir avec un VUS Toyota. Pour plus de détails, passez chez le concessionnaire Accès Toyota participant, visitez le site acces.toyota.ca ou composez le 1 888 TOYOTA-8.

**JOURS
ÉTIQUETTES
ROUGES**

C'est la
meilleure
occasion
d'acheter un
**VUS
TOYOTA
2004**

avec un financement
à l'achat de

1,9%
jusqu'à 36 mois†



**CAMION
TOYOTA**
un coup de cœur sans fin

ACTUALITÉS

Eau: le secteur privé attendra

CHARLES CÔTÉ

QUÉBEC — Le gouvernement québécois désire toujours encourager la gestion de l'eau potable par le secteur privé, mais doit retarder ses plans parce qu'il n'a pas encore trouvé le moyen de calculer les coûts de la gestion publique des réseaux d'eau et d'égouts.

« On n'a pas terminé nos travaux, a indiqué la sous-ministre aux Affaires municipales, Manon Charron. La méthode de calcul des coûts de revient qu'on attendait pour 2003 n'est pas encore au point. Le développement des partenariats public-privé va être décalé en attendant. »

La difficulté tient au fait que les coûts varient beaucoup d'une ville à l'autre, dépendant de la qualité de la source, des méthodes utilisées, des infrastructures, etc.

Le ministère des Affaires municipales veut connaître le coût de la fourniture de l'eau par le secteur public avant que les municipalités ne commencent à accorder des contrats de gestion. « Il faut comparer le coût

des services du privé avec ceux rendus par le secteur public », a expliqué M^{me} Charron.

Malgré tout, la participation du privé demeure une priorité pour le gouvernement. « On veut favoriser une implication nouvelle du secteur privé », a-t-elle indiqué. M^{me} Charron a fourni ces explications hier dans le cadre du Salon des technologies environnementales du Québec. Avec son vis-à-vis du ministère de l'Environnement, Pierre Baril, elle a donné un aperçu de la mise en oeuvre de la Politique de l'eau, adoptée à l'automne 2002 sous le gouvernement péquiste, avec l'appui à l'époque de l'opposition libérale.

La partie municipale de la mise en oeuvre de la politique, qui vise la réfection des réseaux et la diminution de la pollution et des débordements d'égouts, doit coûter 3,4 milliards, dont seulement 1,4 milliard sont déjà prévus dans les budgets publics. Il reste donc 2 milliards à trouver et Québec compte entre autres sur le nouveau programme fédéral-provincial d'infrastructures.

Du côté du ministère de l'Environnement, les travaux sont en cours pour cartographier les eaux souterraines et un projet-pilote en ce sens a commencé dans la vallée de la Châteauguay.

Quant aux eaux de surface, M. Baril affirme que le « plan de match gouvernemental sera annoncé bientôt ». Mais il ajoute qu'il contiendra une redevance « visant tous les usagers de l'eau ».

Par ailleurs, dit-il, « toutes les options sont ouvertes pour la protection des rives », des mesures actuellement gérées en collaboration avec les municipalités, mais qui donnent des résultats mitigés, voire nuls, selon les écologistes.

Le milieu agricole est aussi visé. Selon M. Baril, le gouvernement envisage de « subordonner l'aide publique à l'agriculture au respect de critères environnementaux », entre autres quant à l'eau. « On va changer la donne, dit-il. En plaine du Saint-Laurent, on a dépassé à beaucoup d'endroits la capacité du milieu naturel. »

L'industrie paiera une partie des coûts du recyclage

CHARLES CÔTÉ

QUÉBEC — D'ici un an, les fabricants qui utilisent toutes sortes d'emballages et de contenants pour vendre aliments et produits devraient payer une partie des coûts du recyclage dans les villes, avec l'annonce hier par le gouvernement du Québec d'un programme fort attendu par le monde municipal.

La facture municipale annuelle du recyclage atteignait 50 millions de dollars en 2002 au Québec, si on tient compte des revenus sur la revente des matières recyclées.

Le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, a annoncé hier un programme qui forcera l'industrie à verser aux villes une redevance annuelle qui devrait atteindre 18,7 millions par année. La somme donnera un coup de pouce pour hausser le taux de recyclage qui stagne autour de 23 %, alors que l'objectif est de 60 % pour 2008. « C'est un élément très important pour atteindre les objectifs de la politique québécoise », a affirmé le ministre Mulcair.

Les villes devront d'abord calculer le coût des programmes de recyclage. Ensuite, les différents secteurs de l'industrie devront s'entendre entre eux pour se répartir la facture. Cela devrait prendre six mois, selon le ministère de l'Environnement. « Ce sera difficile, mais l'Ontario y est arrivé », a remarqué Maryse Vermette, de Collecte sélective Québec, un regroupement industriel qui participera aux négociations.

Puis, un tarif tenant compte des volumes à recycler et de la difficulté à recycler l'emballage ou le contenant sera établi pour être ensuite approuvé par le gouvernement.

Par ailleurs, l'industrie des imprimés — les circulaires et autres dépliantes — devrait verser annuellement 4,8 millions. Un régime différent est prévu pour les médias écrits, qui se sont engagés à fournir annuellement de l'espace publicitaire équivalent à 5,2 millions pour faire la promotion de l'environnement en général et du recyclage en particulier.

Tout cela devrait conduire à des premiers chèques remis au monde municipal au printemps 2005.

Le programme sera géré par Recyc-Québec, l'agence gouvernementale qui s'occupe déjà des programmes de consignes. Elle percevra des frais d'administration de 6 %.

Les emballages ajoutés au point de vente, comme les plateaux de styromousse dans les supermarchés, ne sont pas visés par le programme.

Laisser votre passion vous habiter !



19 au 28 mars 2004

Place Bonaventure

H SALON NATIONAL DE L'HABITATION

Découvrez le plus vaste choix de produits et services en habitation, toutes les tendances et des experts passionnés.

Amoureux de décoration, mordu de rénovation, venez vous faire plaisir !

Multi-Prêts
COURTIER HYPOTHÉCAIRE

Trevi
LE FABRICANT CANADIEN DE PISCINES • SPAS • MEUBLES

CAA
QUEBEC
Habitation

MAISON
ETHIER

• **Condos-décor Multi-Prêts**
Des conteneurs d'acier transformés en 12 condos par nos designers.

• **Destination Trévi**
Des piscines et des spas dans un aménagement fabuleux.

• **Carrefour CAA Habitation**
Des conférenciers et des experts pour répondre à toutes vos questions.

+ Une terrasse de rêve.

• **Électros choc Maison Éthier**
Des appareils électroménagers et électroniques à la fine pointe.

HOME
DEPOT

Heures d'ouverture*

Lundi au jeudi 10 h à 21 h
Vendredi 10 h à 22 h
Samedi 9 h à 22 h
Dimanche 9 h à 18 h

* La billetterie fermera 1 h 30 avant la clôture du Salon.

Prix d'entrée (taxes incluses)

Adultes : 10 \$ lundi au vendredi
12 \$ samedi et dimanche
Aînés et étudiants : 8 \$
Enfants de 6 à 12 ans : 4 \$
Enfants de moins de 5 ans : gratuit

www.salonnationalhabitation.com

Un événement

dmg média mondial

Appuyé par

APCHA
ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUÉBEC INC.

En collaboration avec

LA PRESSE TQS

LOTO QUÉBEC		Résultats		
TVA, le réseau des tirages				
649	Tirage du 2004-03-17	GAGNANTS	LOTS	
		6/6	0	2 000 000,00 \$
		5/6+	2	238 020,70 \$
		5/6	167	2 280,40 \$
		4/6	8 955	81,50 \$
		3/6	179 721	10,00 \$
	Complémentaire: (03)	Ventes totales: 11 046 266 \$		
		Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$		
49	Tirage du 2004-03-17	GAGNANTS	LOTS	
		6/6	0	1 000 000,00 \$
		5/6+	1	50 000,00 \$
		5/6	9	500,00 \$
		4/6	857	50,00 \$
		3/6	17 677	5,00 \$
	Complémentaire: (17)	Ventes totales: 544 933,00 \$		
14 50 58 75	Tirage du 2004-03-18	Compl. (28)		
264 0935	Tirage du 2004-03-18	NUMÉRO: 639973		
01 04 05 06 10 11 13 20 22 37 42 45 47 49 52 59 60 63 66 68	Tirage du 2004-03-18	NUMÉRO: 081029		
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.				
Roue de Fortune, Chez vous! sera diffusée sur les ondes de TQS dès le 5 avril 2004.				

Promotion

Bio-Actif

Touchez du bois...

Touchez du bois... de velours. Vous venez de choisir le meilleur produit qui soit sur le marché : le bois de velours pur de Méga-Flex. Le bois de velours Méga-Flex est un produit naturel qui provient des bois de wapitis élevés au Québec, dans le même climat et le même environnement que celui où nous vivons.

Le bois de velours, dont la popularité grandit sans cesse chez nous, améliore les performances athlétiques, régénère les tissus cartilagineux, bref, il agit sur la santé en général. Mais en quoi le bois de velours de Méga-Flex vous assure-t-il un rendement supérieur? Parce que ses fabricants ont tout fait pour que le produit soit d'une qualité exceptionnelle.

Méga-Flex s'est engagée par convention à se procurer exclusivement le bois de velours des membres de l'Association des éleveurs de wapitis du Québec. Il est d'ailleurs dûment reconnu par contrat et autorisé par l'Association des éleveurs de wapitis du Québec. Qui plus est, le bois de velours pur Méga-Flex est lyophilisé au Québec, selon une technique de conservation des plus moderne. La lyophilisation, ou déshydratation par sublimation, à basse température sous vide pour assurer une conservation naturelle, est essentielle dans la fabrication du bois de velours. Vous aurez toujours cette certitude avec le bois de velours Méga-Flex.

Afin de s'assurer un contrôle de qualité des plus rigoureux, Méga-Flex fait procéder à des tests en laboratoire pour chaque lot de bois de velours qui est mis en vente. Le directeur de la qualité chez Méga-Flex, bachelier ès sciences, diplômé en pharmacie, procède aux contrôles du produit et s'assure qu'il soit conforme aux exigences de Méga-Flex, un gage de qualité professionnelle sans concession.

Vous avez l'avantage d'un produit de qualité entièrement fait et distribué au Québec. C'est pourquoi nous pouvons vous offrir cette garantie (voyez la garantie à l'intérieur de la boîte). Croyez-nous et utilisez-le en toute confiance.

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

MONTRÉAL PLUS



PHOTO IVANOVAH DEMERS LA PRESSE ©

Les quatre présumés ravisseurs étaient toujours détenus hier soir par le SPVM en attendant de reprendre aujourd'hui même la route vers Toronto, où ils devront faire face à la justice.

Vaste opération policière à Westmount

Séquestrés et battus pendant trois jours

MARCEL LAROCHE

Deux membres d'un gang de rue asiatique enlevés par des inconnus le week-end dernier, à Toronto, ont connu l'enfer et la violence. Ils ont été séquestrés et battus pendant trois jours dans un appartement, à Montréal, avant que l'un d'eux fausse compagnie à ses ravisseurs, tôt hier matin, pour alerter la police.

Ce nouvel affrontement intergangs, dont l'enjeu serait encore une fois la vente et la distribution

de stupéfiants, s'est cependant soldé sans effusion de sang, les deux victimes s'en tirant avec quelques ecchymoses alors que les quatre présumés ravisseurs se sont rendus sans résistance aux policiers de Montréal.

La reddition des suspects, trois Asiatiques et un adolescent de 17 ans, s'est déroulée entre 11 h 15 et 11 h 45 hier matin, au terme d'un siège policier qui a entraîné la fermeture pendant près de sept heures de la rue Boulevard, une artère achalandée de l'arrondissement

de Côte-des-Neiges, à Montréal.

L'incident qui a donné lieu à une intervention policière de grande envergure a débuté vers 4h50 hier, quand un individu a décroché le récepteur téléphonique installé au poste de quartier 25 du SPVM (fermé à cette heure de la nuit), du boulevard Décarie, près de l'avenue Van Horne, pour raconter une histoire abracadabrante.

Ainsi, les policiers ont pu comprendre que l'homme disait avoir

été enlevé, à Toronto, puis transporté en auto jusqu'à Montréal. Par l'entremise d'un interprète, Quang Tin Le, un Vietnamiens de 32 ans, a expliqué que lui et son ami avaient été enlevés par trois inconnus, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, à leur sortie d'un bar karaoke de Toronto. Après leur voyage forcé jusqu'à Montréal, les deux copains ont abouti dans un immeuble en copropriété au 3050, rue Boulevard, où ils ont été séquestrés et battus par quatre individus.

Forts des informations fournies par la victime, les policiers ont vite repéré l'édifice et ont érigé un périmètre de sécurité dans le secteur, en attendant l'arrivée des membres de l'escouade tactique et de la division des crimes majeurs du SPVM.

Au terme de pourparlers avec les policiers, les quatre ravisseurs cernés dans l'appartement ont finalement libéré leur dernier otage, vers 11 h 15, pour ensuite se livrer quelques minutes plus tard aux autorités policières.

Le maire Tremblay organise une grande corvée

TRISTAN PÉLOQUIN

S'inspirant d'une initiative torontoise, le maire Gerald Tremblay sollicitera la participation de l'ensemble de la population montréalaise à participer à une vaste « corvée de nettoyage » des rues, des trottoirs et des parcs de la métropole.

En entrevue à La Presse, le maire a indiqué que cette activité aura lieu

sous peu, « dans la même optique » que celle organisée par la Ville de Toronto.

Dans le cadre de cette corvée de deux jours instaurée il y a 8 ans par l'ancienne mairesse Barbara Hall, les Torontois sont notamment invités à donner 20 minutes de leur temps au nettoyage des rues du centre-ville pendant une journée de travail, et quelques heures le dimanche pour nettoyer leur voisinage. À cette occa-

sion, la municipalité fournit des sacs verts fluorescents et coordonne les équipes de bénévoles au besoin.

Récemment, les élus municipaux de la Ville reine ont également adopté un règlement municipal particulièrement sévère, en vertu duquel les personnes prises à jeter leurs déchets dans les rues sont passibles d'une amende de 305 \$. Les Torontois peuvent même dénoncer un concitoyen pollueur en appelant

une ligne téléphonique informatisée (39-CLEAN).

Il a été impossible de connaître, hier, la date précise et les détails entourant la version montréalaise de la corvée. Le maire entend en faire l'annonce la semaine prochaine, au cours d'une conférence de presse. Chose certaine, l'événement aura lieu lorsque la neige sera entièrement fondue, a expliqué la porte-parole de M. Tremblay, Christiane

Miville-Deschênes. M. Tremblay espère que la corvée « sensibilisera les citoyens au fait qu'ils ont un rôle de premier plan à jouer » en matière de propreté. « Il n'est cependant pas question d'appliquer des mesures coercitives semblables à celles mises en place à Toronto. Nous préférons commencer par une approche conviviale plutôt qu'avec des menaces », a lancé le maire.

Effet froissé 38\$
POINT ZERO

La chemise est de mise!

Fleurie 98\$
TOMMY HILFINGER

Rayée 125\$
Mare O'PoLo

Broderie 55\$
BLEND

Décolorée 165\$
BOSS

Motifs ton sur ton 185\$
BOSS

Rayée 98\$
TOMMY HILFINGER

CHANGEZ VOS COULEURS

3214286A

www.lesaites.com Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537 • Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537

MONTRÉAL PLUS

DÉFUSIONS

Fournier accueille stoïquement l'étude de Pierre Fortin

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Jean-Marc Fournier ne se formalise pas outre mesure de l'étude du réputé économiste Pierre Fortin, qui démontre que le fonctionnement des villes fusionnées coûte aux contribuables 10 fois plus cher que si la défusion était chose faite.

Le ministre des Affaires municipales estime que le débat sur les défusions est lancé et il s'attend à lire une foule d'avis sur le sujet.

« On peut faire la gageure que d'ici les deux prochaines semaines, il y aura sûrement une opinion opposée qui sera publiée. L'important c'est que les gens prennent acte de ces informations pour faire leur choix », a-t-il déclaré à Québec.

Si les fusions municipales se justifient politiquement, elles ont entraîné partout en Amérique du Nord une lourdeur administrative, une hausse des salaires des em-

ployés et de l'impôt foncier, explique l'économiste dans le dernier numéro de *L'actualité*.

Pierre Fortin conclut que le coût de la ville fusionnée revient 10 fois moins cher aux contribuables municipaux, mais le ministre

« On peut faire la gageure que d'ici deux semaines, il y aura sûrement une opinion opposée qui sera publiée. »

Fournier faisait une toute autre comparaison hier, reprenant la ligne directrice du gouvernement sur la démocratie municipale.

« Les investissements gouvernementaux pour les fusions forcées ont coûté 240 millions, alors que notre opération de consultation dans laquelle nous sommes nous amène dans des eaux de 18 millions », souligne-t-il.

M. Fournier persiste à dire qu'il favorise le

succès des grandes villes, mais leur défusion éventuelle reste bel et bien une alternative, car les gens « vont pouvoir quitter la ville pour en former une nouvelle, mais dans une agglomération qui va persister ». Le ministre des Affaires municipales souhaite une consultation le plus large possible pour permettre à la démocratie municipale de s'exprimer.

« Les gens pourront s'abreuver de toutes les informations qui viendront », soutient le ministre des Affaires municipales.

Quant aux études commandées par le gouvernement sur le coût des défusions municipales, le ministre Fournier estime qu'elles seront « plus complètes » et « objectives » que les études de spécialistes qui se prononceront sur « une partie du sujet ».

Il avoue toutefois qu'il « y a un peu de retard » dans la préparation de ces études, mais qu'il ne s'agit de rien « d'exagéré ».

EN BREF

Mont-Royal attaque la Ville

Les élus de l'arrondissement de Mont-Royal et les dirigeants du groupe Défusion Mont-Royal tentent d'obtenir une injonction provisoire contre la Ville de Montréal, afin de lever l'interdiction qui leur a été faite de financer les groupes défusionnistes. La Ville et l'arrondissement sont à couteaux tirés depuis que les élus ont approuvé un fonds de 50 000 \$ pour la défusion, dont 20 000 \$ pour le comité Défusion Mont-Royal. La Ville soutient que cette subvention est illégale, tandis que l'arrondissement estime être en droit de financer ce groupe. L'arrondissement avait envoyé une mise en demeure mardi au directeur général de Montréal, Robert Abdallah, lui demandant de retirer sa directive interdisant à la directrice de l'arrondissement d'octroyer des fonds à un groupe défusionniste. La Ville a toutefois maintenu sa directive. L'arrondissement a donc déposé sa requête hier après-midi et l'audience reprendra mardi prochain.

Sébastien Rodrigue

Arrêtés après une fusillade

Cinq hommes ont été arrêtés mercredi matin à Cornwall, dans l'est de l'Ontario, une heure après qu'une fusillade eut éclaté dans un bar de danseuses nues au Québec. La Police provinciale de l'Ontario (OPP) et celle de la municipalité ont appréhendé les cinq suspects après avoir intercepté une longue limousine noire, vers 2h40. Les policiers, qui avaient dégainé leurs armes lors de l'intervention, ont par la suite découvert une arme automatique dans le véhicule. La Sûreté du Québec (SQ) était à la recherche de plusieurs hommes après que des rafales eurent été tirées à l'intérieur d'un bar de danseuses nues de Rivière-Beaudette, en Montérégie, près de la frontière entre le Québec et l'Ontario, vers 1h50. Les suspects ont pris la fuite en limousine avant l'arrivée de la police. Bien qu'une quarantaine de personnes se soient trouvés dans le bar au moment de la fusillade, aucune n'a été blessée. PC

Pouvoirs accrus aux villes

Les villes pourraient être appelées à contrôler la qualité de vie dans les résidences de personnes âgées comptant neuf personnes ou moins. Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a chaleureusement félicité hier la Ville de Trois-Rivières, qui va bientôt adopter un règlement régissant les conditions d'hébergement des résidences pour personnes âgées accueillant moins de 10 pensionnaires. « Cet exemple de Trois-Rivières va nous inspirer », a-t-il dit. Le règlement soumis à l'attention du conseil municipal trifluvien permettra le contrôle par les autorités municipales de la sécurité des lieux, de la salubrité, de l'hygiène personnelle, du confort, de l'alimentation et des services de santé offerts aux pensionnaires, lorsque la résidence accueille moins de 10 personnes. PC

Fraude par téléphone

Un Montréalais a plaidé coupable mercredi de fraude par télémarketing impliquant plus de 80 vieillards à travers les États-Unis. Les fraudeurs ont arraché pas moins de 5 millions à leurs victimes. Au total, 15 citoyens canadiens avaient été arrêtés dans cette affaire en janvier 2003, dont David Johnson, qui a plaidé coupable à des accusations de complots pour escroquerie, fraude postale et fraude par téléphone. La sentence sera rendue le 24 juin et il risque de 25 à 30 ans de prison. Selon le procureur américain Tom Colantuono, la fraude a commencé au début de l'année 2000 lorsque les inculpés ont commencé à téléphoner à des personnes âgées pour leur dire qu'elles avaient gagné une grosse somme à une loterie canadienne. Ils demandaient ensuite à leurs victimes de déboursier certains frais et taxes avant de pouvoir recevoir leurs gains. Plus de 80 citoyens américains sont tombés dans le panneau en envoyant des chèques de 20 000 \$ à 240 000 \$ au Canada. Les fraudeurs ont ensuite blanchi l'argent avant de l'envoyer dans des banques du Moyen-Orient. Les enquêteurs du FBI, des douanes américaines, des postes et de la GRC ont toutefois pu récupérer 4,5 millions de l'argent escroqué dans des banques israéliennes et jordaniennes. Les victimes seront éventuellement remboursées, au moins en partie. AP

Enquête sur CHOI-FM

La police de Québec de reçu du bureau du Procureur général le mandat d'enquêter sur la conduite du journaliste Denis Gravel, de la station CHOI, qui a dévoilé mercredi le nom d'une des jeunes filles qui a témoigné au procès de Robert Gillet. L'attaché de presse du ministre de la Justice Marc Bellemare a confirmé la tenue d'une telle enquête. Hier matin, le directeur de l'information de CHOI a présenté ses excuses pour ce qu'il a présenté comme une erreur de distraction. Le Soleil

la Baie encore plus

Solde

à la Baie ce week-end

Du vendredi 19 au dimanche 21 mars

LA PROMO « C'EST DANS LE SAC » SE POURSUIT!

jusqu'à 40 % de rabais

sélection de sacs à main et de portefeuilles
Derek Alexander,
Liz Claiborne,
KGB Studio,
Mantles™ et autres



OFFRES DE SAMEDI SEULEMENT Ne peuvent être combinées à aucune autre offre.

29,99 \$

pulls Mantles™ pour elle
Ord. 35 \$ à 45 \$

60 % de rabais

poêle à frire Encore de T-Fal, 27 cm
Ord. 49,99 \$ Solde 19,99 \$

50 % de rabais additionnel

choix de vêtements griffés en liquidation pour elle
Sur nos derniers prix étiquetés.

50 % de rabais

serviettes Contessa
Ord. 3,99 \$ à 9,99 \$
Solde 1,99 \$ à 4,99 \$

45 % de rabais

bijoux fins en or à 10 ct et 14 ct, sertis de perles cultivées d'eau douce

40 % de rabais

tenues de nuit pour lui
Exceptions : peignoirs CK et articles Hugo Boss

FEMME

jeans Levi's pour elle et lui avant 69,99 \$ à 79,99 \$ maintenant 49,99 \$ et 59,99 \$ chaque jour

MÉGAPROMO DE JEANS

jusqu'à 30 % de rabais jeans pour elle et lui Tommy Jeans, CK Jeans, Buffalo, Ikeda et autres. Ord. 59 \$ à 85 \$. Solde 39,99 \$, 49,99 \$ et 59,99 \$.

25 % à 40 % de rabais mode griffée choisie pour elle Tailles courantes et petites.

25 % de rabais

sélection mode mac & jac pour elle Tailles courantes, petites et grandes.

BIJOUX, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES

PROMO BAGAGES 1^{re} CLASSE

50 % à 55 % de rabais

50 % de rabais bijoux Principles® en or à 10 ct, 14 ct et 18 ct

40 % de rabais

collants fins Mantles™

30 % de rabais

lingerie Dessous de jour, dessous galbants, soutiens-gorge mode, slips et brassières sport signées Catriona Le May Doan.

HOMME

34,99 \$ chaque jour jeans Wrangler

50 % de rabais

chemises de ville unies Jones New York; en sergé bleu ou oxford blanc

30 % de rabais

tricotés et chemises tout-aller Hagggar et Dockers

MAISON

solde 559,99 \$

téléviseur Panasonic à écran plat, 69 cm (27 po) Ord. 599,99 \$.

50 % à 60 % de rabais

serviettes et tapis de bain Royal Velvet

50 % de rabais

- oreillers, couettes et couvre-matelas ToGo™
- litterie ToGo™ en finette
- serviettes et tapis de bain ToGo™
- coussins et jetés ToGo™

50 % de rabais

et le châlit en prime duos-sommeil Correct Comfort Commonwealth Collection de Sealy Exemple. Brisbane, grand lit Ord. 1 999 \$. Solde 999 \$.

30 % de rabais

tapis d'appoint

40 % de rabais

linge de table ToGo™, Visa et Renew

7 % de rabais

- congélateurs Beaumark®
- appareils électroniques Panasonic

Grandes marques! Bon choix! Bons prix!

promo allez de l'avant chaussures pour homme, femme et enfant

Achetez une paire, la 2^e est à 50 % de rabais chaussures pour elle. Vos marques favorites en font sûrement partie. La 2^e paire doit être de valeur égale ou inférieure.

25 % à 40 % de rabais chaussures en tous genres pour lui FLS de Florsheim, Nunn Bush, Bostonian, Hush Puppies, choix de Rockport et autres.

30 % de rabais chaussures de sport pour toute la famille

achat-choc

19,99 \$

polos Natural Issue en tricot rayé pour lui
Prix de comparaison 39,99 \$

19,99 \$ au choix

oreillers Governor's Home en plumes d'oie blanche Standard, grand ou très grand.

19,99 \$ à 39,99 \$

produits parfumés Pour elle et lui. Griffes connues, prix extra! Tant qu'il y en aura. Le choix varie selon le magasin. Ventes fermes.

tenues jean MJ

24,99 \$ hauts 39,99 \$ vestes ou pantalons

39,99 \$

pantalon cargo Jones New York Sport pour elle

1 799 \$

canapé Bernhardt en cuir

50 % de rabais

bijoux mode Leni
Prix tels qu'étiquetés.

40 % de rabais

montres sélectionnées Tommy Hilfinger et Guess
Prix tels qu'étiquetés.

SOLDE EN VIGUEUR jusqu'au dimanche 21 mars

mégali liquidation on parle de millions!

50 % DE RABAIS ADDITIONNEL

mode Global Mind®, Polo Jeans et Buffalo à prix de liquidation déjà réduits de 25 % à 40 % pour elle et lui

40 % DE RABAIS ADDITIONNEL

- tenues de nuit, peignoirs, dessous de jour, soutiens-gorge mode et slips à prix déjà réduit
- vêtements d'extérieur à prix de liquidation déjà réduits de 25 % à 40 % pour toute la famille
- mode enfantine à prix déjà réduit
- chaussures, bottes et pantoufles à prix de liquidation pour tous
- litterie à prix déjà réduit ToGo™, Market Square, Laura Ashley, et Martex

30 % DE RABAIS ADDITIONNEL

- sélection mode griffée à prix de liquidation déjà réduits de 25 % à 40 % pour elle Tailles courantes et petites.
- accessoires pour femme, bijoux et montres à prix de liquidation
- mode masculine à prix déjà réduit
- mode féminine à prix de liquidation
- tenues jean à prix de liquidation pour elle et lui

Sur nos derniers prix étiquetés.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Atout griffé », « Achat-choc », Style&Co., INC, Nine & Co et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Précisions en magasin.

OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT

VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



Promotion

Bio-Actif

Dites-moi tout!

Quoi? Vous cherchez une crème pour le visage qui soit une pure merveille? Ne cherchez plus. Alvéol, le dernier-né des produits de la gamme Johanne Verdon, fait enfin son apparition sur le marché. Oui, une crème exceptionnelle fabriquée d'ingrédients exceptionnels.

Pour mettre à votre portée toutes les richesses du monde végétal extraites du nectar des fleurs par les abeilles, la crème Alvéol recèle d'innombrables molécules florales en faisant appel aux six éléments du mas des abeilles. Avec la crème Alvéol, vous accédez aux technologies à la fois les plus innovatrices et les plus anciennes. Vous profitez de la compétence ancestrale des abeilles qui ont assimilé ce nectar des dieux présent dans le règne végétal, gorgé de micro-nutriments trans-épidermiques et de micro-piliers, oui, une symbiose végétale toni-active pour toutes les peaux.

Plusieurs chercheurs ont étudié l'activité cosmétologique de la gelée royale. La gelée royale, grâce à ses acides aminés, ses vitamines du groupe B et ses hormones, ravive l'épiderme, atténue les irritations ainsi que les inégalités de pigmentation. La crème Alvéol pour le visage contient six ingrédients du mas des abeilles : la gelée royale, le pain d'abeilles, le pollen, la propolis, le miel d'orange, oui, six ingrédients, les six facettes de l'alvéole, l'hexagone prodigieux du monde des abeilles.

Je vous dirai aussi que si le contenant de la crème Alvéol possède un couvercle en or, c'est que le produit est à la hauteur de cet élément précieux. Vous savez tout.

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

Chrétien intronisé Grand Shawiniganais

KARIM BENESEAIEH

Jean Chrétien est brièvement revenu sous les projecteurs hier, le temps d'être sacré Grand Shawiniganais au cours d'une cérémonie fort courue dans sa ville natale.

Mais quelques heures après la comparaison de son ex-lieutenant Alfonso Gagliano devant un comité parlementaire à Ottawa, le « p'tit gars de Shawinigan » a encore dû faire face aux questions sur son rôle dans le scandale des commandites. Intercepté par une vingtaine de journalistes à son entrée, et après avoir répété qu'il ne commentait pas les « questions de l'actualité », M. Chrétien a minimisé la portée des révélations de la vérificatrice générale.

« Pour moi, ce sont des problèmes de l'administration. Ça existe depuis longtemps, je n'ai jamais eu de difficultés avec ça. »

Il a précisé avec un certain humour qu'il avait répondu « 200 fois » en Chambre aux questions sur ce sujet, « en anglais, en français et peut-être des fois en joual ». Le sujet du jour, selon l'ancien premier ministre, était plutôt l'anniversaire de la décision de son gouvernement de ne pas suivre les États-Unis dans leur conflit en Irak. « Il y a un an aujourd'hui, j'avais pris la décision de ne pas aller en guerre en Irak. Les gens ont eu une belle journée aujourd'hui, ils ne se sont pas rendu compte de ça. Je pense que les Canadiens ont bien apprécié. »

Plus tard, au cours de son discours devant un demi-millier d'invités,

M. Chrétien a rappelé cet anniversaire en soulignant qu'il s'agissait d'une décision qu'il n'avait jamais regrettée. Il a eu droit pour l'occasion à une longue salve d'applaudissements de la part d'un auditoire par ailleurs curieusement tiède. Le présentateur de la soirée, François Saint-Onge, responsable du comité de sélection de l'Académie des Grands Shawiniganais, avait d'ailleurs dû demander le silence à plusieurs reprises à la foule.

Les observateurs ont malgré tout constaté que la popularité de M. Chrétien dans la circonscription qui l'a élu pour la première fois le 8 avril 1963 était intacte, scandale des commandites ou pas. Dans les rues de Shawinigan, les passants se montraient enthousiasmés par l'honneur fait à leur illustre représentant. « Le centre fiscal de Sha-

winigan, avec ses 2000 emplois, c'est lui », lance Patrick Samson, un retraité de 78 ans. « On risque de ne jamais voir un autre politicien du coin devenir premier ministre », note Véronique Leclerc, 18 ans. « Je trouve ça merveilleux, il a beaucoup fait pour nous, dit Jacqueline Lebrun. Et il a toujours été très humain, très facile d'approche. Moi-même, j'ai pu lui serrer la main. »

Mise en place en 1997 par la chambre de commerce locale, l'Académie a pour mandat d'honorer des Shawiniganais qui se sont distingués dans une foule de domaines, du sport à la politique en passant par la science. M. Chrétien était la 29^e personnalité intronisée.

Son frère Michel, médecin et endocrinologue, avait reçu cette distinction il y a sept ans.

Au chapitre de la participation, la cérémonie d'intronisation pour laquelle on croyait vendre quelque 400 billets a eu un succès inattendu. Finalement, quelque 900 personnes ont accepté de débours 50 \$ pour la cause — même si la moitié seulement des convives se sont finalement présentés, comme cela est courant dans ce type d'activité-bénéfice. On a également compté sur plus de 60 000 \$ en dons d'individus, commandites diverses et subvention de la municipalité. Les profits de la soirée, 102 500 \$, ont été remis à la Fondation de la Cité de l'énergie.

Fronde des transporteurs contre les aciéries Ivaco

L'entreprise leur doit des millions

BRUNO BISSON

Une dizaine d'entreprises de camionnage du Québec et de l'Ontario ont décidé de ne plus offrir leurs services aux usines de la société manufacturière Ivaco, pour faire pression sur l'entreprise qui leur doit des millions de dollars et qui s'est placée sous la protection des tribunaux pour restructurer ses finances.

Ivaco, gros producteur de produits d'acier transformés dont le siège social est à Montréal et dont le chiffre d'affaires frôlait les 900 millions en 2003, compte pas moins d'une vingtaine d'usines au Québec, en Ontario et dans quatre États américains. Il s'est placé en septembre 2003 sous la protection de la loi sur les faillites et tente de réaliser une pénible restructuration rendue nécessaire par une chute de ses ventes, un marché plus concurrentiel que prévu, et par l'appréciation marquée du dollar canadien sur les marchés de change depuis l'an dernier.

Mercredi matin, plusieurs entreprises de camionnage qui font affaire depuis belle lurette avec Ivaco ont décidé d'un commun accord — un geste qualifié d'extrêmement rare dans une industrie coupe-gorge — de ne plus desservir les usines canadiennes d'Ivaco, en Ontario et au Québec, jusqu'à ce que l'entreprise soumette une proposition pour régler les créances accumulées qui dépasseraient cinq millions, au total.

Ivaco a répliqué sans délai à cette manœuvre de boycott en déposant mercredi une requête devant la Cour supérieure de l'Ontario, qui lui a donné raison, en cours de soirée. Selon un bref communiqué diffusé hier par la société, « en conséquence de l'ordonnance de la Cour, les services de camionnage à Ivaco ont repris ».

Mais les hostilités n'ont pas pris fin pour autant. Dans un communiqué publié hier, l'Association du camionnage du Québec (ACQ) a repris les arguments du président de sa contrepartie ontarienne, l'Ontario Truckers Association (OTA), déplorant que ce soit des entreprises de camionnage qui fassent les frais des restructurations financières annoncées par les manufacturiers.

L'ACQ a même fait état d'un cas semblable, qui toucherait les aciéries Stelco, où des compagnies de transport ont aussi des difficultés à se faire payer pour les services rendus.

« L'action posée par les transporteurs d'Ivaco, écrit l'ACQ, sera sans doute suivie de très près par les transporteurs de Stelco qui, eux aussi, se retrouvent dans une situation similaire. Ironiquement, alors que les deux plus importants producteurs d'acier au pays sont sous la protection de la Loi sur les arrangements des compagnies avec leurs créanciers, le prix de l'acier a connu une fulgurante ascension. Les prix des produits d'acier ont connu une augmentation d'environ 30 % depuis août 2003. »

Ces propos faisaient écho aux déclarations du président de l'OTA, David Bradley, qui affirmait mercredi, avant que la décision de la Cour force ses membres à suspendre le mouvement de boycott, qu'il s'agissait d'une première, pour l'industrie du camionnage... mais sûrement pas d'une dernière.

« De plus en plus de grandes compagnies ont recours à la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers, a déclaré M. Bradley à la Presse Canadienne. C'est presque deve-

nu une façon de faire des affaires. Les créanciers garantis récupéreront une partie de ce qui leur est dû. Mais les entreprises de camionnage n'auront rien à la fin, si ce n'est l'espoir d'avoir le privilège de servir la compagnie. Si elle survit. »

TIMBRES EXPO LAVAL
EXUP 22
UNION DES PHILATÉLISTES DE MONTRÉAL

<p style="text-align: center;">Centre St-Mathieu 7110, - 8e Avenue Montréal Saint-Michel</p>	<p style="text-align: center;">Ven. 19 mars : 11 h à 18 h Sam. 20 mars : 10 h à 18 h Dim. 21 mars : 10 h à 16 h</p>
---	---

• Admission **GRATUITE** • Stationnement **GRATUIT**
• Recevez un coupon de 10% d'escompte à l'entrée avec cette annonce seulement

• Exposition de Timbres • Oblitération souvenir

• Pour plus de renseignements, téléphonez au (450) 687-0632 ou voyez notre site Internet : www.topicalsetc.com ou www.philatelic.qc.ca

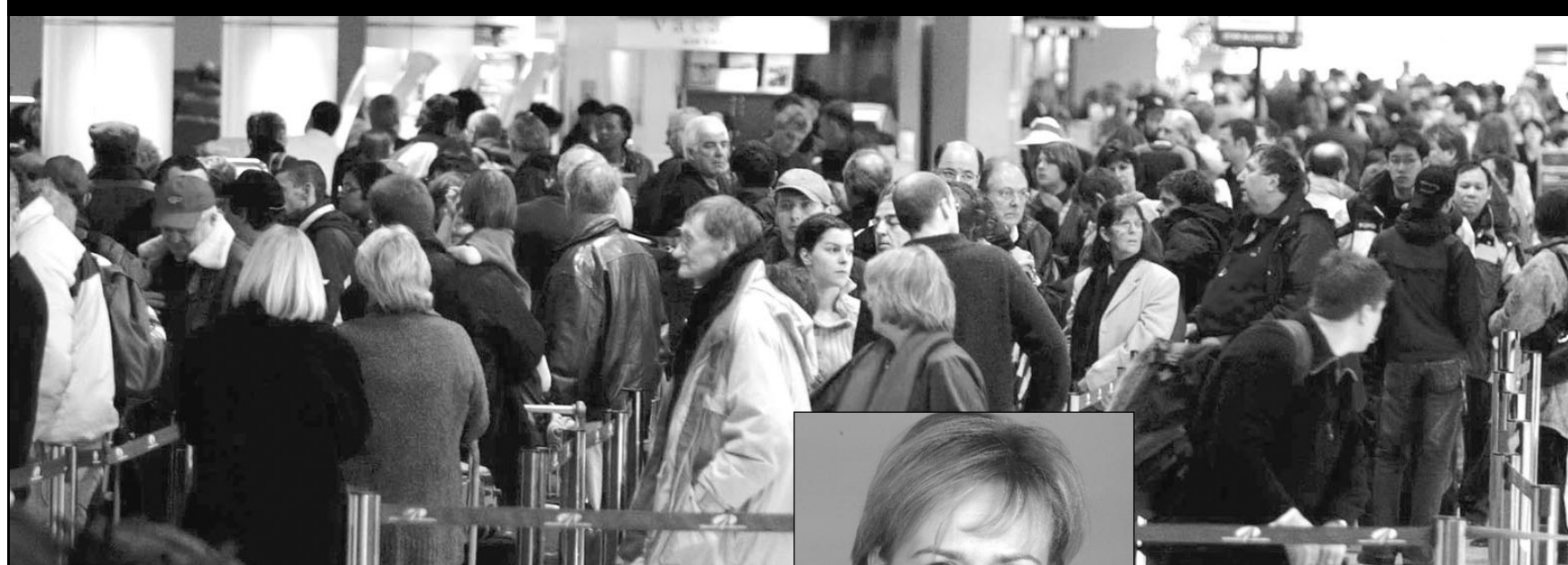
A4 1.8 T quattro 2004

1,8%* financement à l'achat sur 60 mois



*Financement au taux annuel de 1,8% offert aux acheteurs admissibles par Audi Finance pour un contrat de 60 mois pour tous les véhicules neufs Audi A4 1.8 T 2004 en stock chez le concessionnaire. Aucun acompte ou échange requis. Exemple de financement : 20 000 \$ au taux annuel de 1,8% correspond à 348,81 \$ par mois pendant 60 mois. Coût d'emprunt de 928,44 \$ pour une obligation totale de 20 928,44 \$. Les mensualités et le coût d'emprunt varient en fonction de la durée, du montant de l'emprunt et de l'acompte ou échange. Livraison avant le 31 mars 2004. Taxes, immatriculation, droits, frais de titre et de documentation, inspection de prélivraison, assurances, frais administratifs (y compris les frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), frais de transport de 600 \$ et autres options en sus. Demandez les détails au concessionnaire. Offre d'une durée limitée, sujette à changement sans préavis. « Audi », « quattro », « A4 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de AUDI AG. © Audi Canada 2004. Pour en savoir plus sur Audi, visitez votre concessionnaire, composez le 1 800-367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse audicanada.ca.

Nous savons que vous en avez assez...



Un message de la présidente de la Division du transport aérien des TCA au nom des membres à l'emploi d'Air Canada et d'Air Canada Jazz



Sari Sairanen
Présidente, section locale 2002

- ◆ ... des **lignes** interminables aux guichets de vente et d'enregistrement des aéroports.
- ◆ ... des vols **en retard**.
- ◆ ... des longues **attentes** au téléphone lors des communications avec les centres d'appel Réservations et Aéroplan.
- ◆ ... de l'impossibilité d'obtenir les **meilleurs tarifs** sans être un **as de la navigation sur le Web**.
- ◆ ... des **réductions** et des **suppressions** de services dans les petites collectivités.

En juin 2003, nous avons conclu un contrat consentant à Air Canada des économies de 160 millions \$ en coûts de main-d'œuvre.

Nous n'avons pas consenti à une réduction du service à la clientèle.

Pour leur part, les **cadres supérieurs** de la compagnie recevront en **primes**, pour l'avoir **pillée et mise à sec**, plus de **40 millions \$** — l'équivalent de **1000 emplois** dans les ventes et le service à la clientèle.

En l'an 2000, Air Canada s'était **engagée à améliorer son service en 180 jours.**

Cet engagement s'est-il évaporé?

Pour nous, le **service est sans prix.**

À nos yeux, les voyageurs — les clients d'Air Canada — méritent mieux.

Au nom des 6 900 membres des TCA à l'emploi d'Air Canada et d'Air Canada Jazz, **nous nous excusons sincèrement de cette situation.**

CAW TCA
CANADA

www.caw.ca

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

POLOGNE

Le pays a été «leurré»

La Pologne a été hier le premier des plus fidèles alliés des États-Unis à dire crûment avoir été «leurré» sur la possession par l'Irak d'armes de destruction massive, un argument utilisé par Washington pour justifier le renversement de Saddam Hussein il y a un an. «On nous a menés en bateau», a déclaré le président polonais Aleksander Kwasniewski. Il a toutefois tenu à souligner que l'action de stabilisation en Irak avait «décidément une raison d'être». Les Polonais n'avaient jamais auparavant remis en cause les arguments de Washington pour obtenir leur soutien dans la campagne militaire. *d'après AFP*

CORÉE DU SUD

Pas de troupes dans le nord de l'Irak

La Corée du Sud a renoncé à déployer des troupes à Kirkuk dans le nord de l'Irak, faisant état de pressions américaines pour prendre part à des «opérations offensives», ce qui est contraire à la mission pacifique de reconstruction sur laquelle s'était engagé Séoul, a annoncé le ministère de la Défense, hier. Le Ministère a précisé qu'il cherchait un nouvel endroit pour le déploiement de ses 3600 soldats que la Corée du Sud a promis d'envoyer pour aider à la reconstruction de l'Irak. Au début de l'année, le Parlement sud-coréen a approuvé l'envoi de 3600 soldats pour la mission «Zeitoun» (Olive en arabe) visant à aider à la reconstruction de l'Irak, faisant de la Corée du Sud le plus important partenaire de la coalition après les États-Unis et la Grande-Bretagne. *d'après AP*

AFRIQUE

Parlement panafricain

Le Parlement panafricain de l'Union africaine (UA) et ses 180 membres ont été officiellement installés hier au cours d'une cérémonie à Addis Abeba, en Éthiopie, siège de l'organisation continentale. Dans son discours inaugural, le président de la Commission de l'UA, Alpha Oumar Konaré, a déclaré que les Africains doivent «reconnaître les méfaits du passé colonial». «Nous devons nous assembler pour changer le visage de l'Afrique», a-t-il ajouté devant les parlementaires représentant les 36 pays qui ont déjà signé le protocole constitutif du Parlement, sur les 53 États membres de l'UA. *d'après AFP*

ÉTATS-UNIS

Carnage évité

La police du Nebraska a arrêté un adolescent de 17 ans alors qu'il se trouvait devant son école secondaire avec vingt bombes de fabrication artisanale, un fusil et une note expliquant qu'il voulait blesser tout le monde à l'exception de trois camarades. Les autorités estiment qu'elles ont réussi à éviter ce qui aurait pu être la pire fusillade dans une école depuis le massacre de Columbine en 1999. Josh Magee a été arrêté hier sur le parking de l'école secondaire de Malcolm après qu'un employé de l'institution l'a vu prendre une rasade d'alcool et revêtir un manteau noir. Une fouille de la voiture de Magee a permis de découvrir un fusil d'assaut avec plusieurs cartouches, des petites bouteilles de propane et des bouteilles contenant du pétrole. Des parents et des employés de l'école ont expliqué que Magee évoquait souvent la tragédie de Columbine. *AP*

HAÏTI

Urgence humanitaire

Les Nations unies ont relancé hier auprès des donateurs leur appel pour une aide d'urgence de 35 millions US destinée à Haïti, alors que seuls 8,2 millions US ont été pour l'instant reçus ou promis, depuis une semaine. «Nous avons 2 millions US concrètement dans les mains et 6,2 millions US de promesses. Il faut absolument que ces promesses se concrétisent, car Haïti a besoin de cet argent maintenant et non pas dans six mois», a déclaré Elisabeth Byrs, porte-parole du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU. Le pays fait face à une situation humanitaire catastrophique. *d'après AFP*



PHOTO D'ARCHIVES REUTERS
Ayman al-Zawahiri (à droite) apparaît au côté d'Oussama ben Laden en novembre 2001. Cet Égyptien d'origine est décrit comme le bras droit du leader d'Al-Qaeda.

Le numéro 2 d'Al-Qaeda encerclé au Pakistan?

La tête d'Ayman Al-Zawahiri a été mise à prix pour 5 millions par les États-Unis

MARC THIBODEAU

Les forces armées pakistanaises livraient hier une féroce bataille dans une zone tribale frontalière avec l'Afghanistan contre des militants islamistes protégeant ce que le président Pervez Musharraf a décrit comme une «cible de grande importance», peut-être le numéro 2 de la nébuleuse Al-Qaeda, Ayman Al-Zawahiri.

Au moment de mettre sous presse, les soldats cernaient une zone résidentielle de 25 kilomètres carrés du Waziristan du Sud, où ils rencontraient une «forte résistance» témoignant, selon l'armée, de la présence d'un personnage important du réseau terroriste.

Un haut responsable militaire a indiqué à la BBC que les troupes effectuaient une surveillance soutenue de la région pour éviter que le responsable en question puisse s'échapper à la faveur de la nuit avant le lancement ce matin d'une offensive majeure.

Le Pakistan s'était montré réticent jusqu'à maintenant à intervenir dans cette zone, habitée par des tribus pachounes très attachées à leur indépendance. La situation change cependant rapidement en réponse aux pressions des États-Unis, qui viennent

d'annoncer leur intention d'accorder au pays le statut «d'allié majeur non-OTAN»

Ces développements surviennent alors que l'armée américaine mène de l'autre côté de la frontière une opération baptisée «Mountain Storm» visant à déloger talibans et sympathisants d'Al-Qaeda qui se servent de la zone tribale pakistanaise comme base arrière pour lancée des attaques en Afghanistan.

Le Waziristan du Sud est souvent décrit comme la cachette la plus probable d'Oussama ben Laden et d'Al-Zawahiri, qui apparaît régulièrement dans les vidéos de propagande d'Al-Qaeda assis ou marchant au côté du chef de l'organisation.

Cet Égyptien d'origine, âgé de 50 ans, est considéré comme le conseiller spirituel et le médecin de ben Laden. Il est aussi décrit comme l'architecte de la «philosophie» d'Al-Qaeda. Sa tête a été mise à prix pour 5 millions par les États-Unis, qui l'accusent d'avoir joué un rôle important dans une série d'attentats ciblant des ambassades américaines en Afrique.

La conseillère américaine en matière de sécurité nationale, Condoleezza Rice, a indiqué hier que son arrestation constituerait un «pas majeur dans la guerre au terrorisme». Elle a prévenu cependant qu'il ne s'agirait pas d'un coup

mortel pour l'organisation terroriste.

Arnaud de Borchgrave, un spécialiste du Center for strategic and international studies, de Washington, bien au fait des rouages d'Al-Qaeda, est plus catégorique. Selon lui, l'arrestation d'Al-Zawahiri ne fera «pas une particule de différence» dans la lutte contre le terrorisme.

«Al-Qaeda est un mouvement idéologique et religieux global. Il ne s'agit pas de quelques terroristes cachés dans une grotte qui donnent des ordres. C'est l'image la plus ridicule que l'on puisse avoir de cette organisation», a-t-il indiqué hier en entrevue à *La Presse*.

«Pour chaque militant qui tombe, il y en a 100 qui sont prêts à prendre sa place», note M. de Borchgrave, qui a pu constater de visu dans plusieurs régions du monde, que ce soit en Afrique, au Moyen-Orient ou dans les ex-républiques soviétiques, le rayonnement «énorme» du mouvement.

Le président Bush tirerait un fort capital politique de la capture du numéro 2 d'Al-Qaeda, mais ce gain disparaîtrait rapidement advenant un nouvel attentat, estime le spécialiste.

«Pensez-vous que la capture d'Al-Zawahiri aurait aujourd'hui une quelconque importance si elle était arrivée avant les attentats de Madrid?» demande-t-il.

Avec AFP, Reuters

L'OTAN dépêche des renforts au Kosovo

AGENCE FRANCE-PRESSE

PRISTINA, Kosovo — L'OTAN a dépêché hier 350 soldats en renfort au Kosovo pour tenter de rétablir le calme dans la province serbe, en proie à des violences interethniques qui ont fait depuis mercredi 31 morts et 500 blessés, dont 61 policiers et 35 soldats de la force internationale.

L'OTAN, qui compte déjà 17 000 soldats au Kosovo, va en déployer jusqu'à 1000 de plus. La Grande-Bretagne, déjà engagée au Kosovo, a annoncé qu'elle allait envoyer 750 militaires supplémentaires.

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni d'urgence hier à New York pour préparer une déclaration sur les violences au Kosovo.

Les heurts, qui ont éclaté mercredi entre Serbes et Albanais, se sont poursuivis hier dans plusieurs villes de la province du sud de la Serbie à majorité albanaise, où des dizaines de maisons serbes et édifices religieux ont été incendiés.

À Pristina, des policiers de l'ONU et des soldats de la Force multinationale (KFOR) ont utilisé hier soir des gaz lacrymogènes pour disperser une foule d'Albanais en train d'incendier une église orthodoxe serbe.

Des Albanais ont manifesté dans les principales villes du Kosovo, comme à Kosovska Mitrovica, dans le Nord. Trois mille personnes à Pristina, le chef-lieu, ont exigé de la mission de l'ONU (MINUK) qu'elle cède du pouvoir aux autorités locales (albanaises) dans le domaine de la sécurité. La police de l'ONU et la KFOR, qui ont renforcé leur présence dans les villes et sur les routes, ont utilisé du gaz lacrymogène près du village serbe de Caglavica, à deux kilomètres de Pristina, afin de disperser plusieurs milliers d'Albanais qui tentaient de contourner des barrages pour y pénétrer. Les forces internationales ont coupé les routes menant à Caglavica, théâtre mercredi de violents affrontements.

Les violences ont éclaté mercredi d'abord à Kosovska Mitrovica et à Caglavica, avant de s'étendre à la quasi-totalité des localités serbes du Kosovo. Elles ont été déclenchées par une information, non confirmée, selon laquelle deux ou trois enfants albanais seraient morts noyés à Kosovska Mitrovica, poussés par des Serbes dans la rivière Ibar qui sépare la ville en deux parties, l'une majoritairement albanaise au sud, l'autre serbe au nord. Un couvre-feu a été instauré sur la ville.

Le commandant de la KFOR, le général allemand Holger Kammerhoff, a donné hier son feu vert à l'usage de la force pour «assurer la sécurité» des soldats et «protéger les gens innocents». La KFOR a fermé l'aéroport international de Pristina et les frontières administratives vers la Serbie et le Monténégro.

Le secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, a appelé les communautés du Kosovo à cesser les violences et «toutes les parties au Kosovo mais aussi à Belgrade à la plus grande modération».

Le premier ministre serbe Vojislav Kostunica a qualifié les attaques anti-serbes au Kosovo de «tentative de pogrom et de nettoyage ethnique», critiquant les mesures de protection de la MINUK et de la KFOR, jugées «inadéquates».

Cinq suspects de plus arrêtés en Espagne

Le bilan des attentats de Madrid s'alourdit: 202 morts

AGENCE FRANCE-PRESSE

MADRID — Une semaine après les attentats de Madrid, le filet s'est resserré hier sur les auteurs présumés de la tuerie, avec l'interpellation de cinq nouveaux suspects.

De son côté, le gouvernement sortant de José Maria Aznar s'est défendu face aux accusations de mensonge d'État et a même publié, à cet effet, le contenu d'un rapport des services secrets espagnols.

Le bilan des attentats du 11 mars s'est alourdi hier avec le décès d'une Péruvienne de 22 ans, Jacqueline Contreras, dans un hôpital madrilène. Cela porte à 202 le nombre de morts. D'autre part, 188 blessés sur un total d'environ 1 500 étaient toujours hospitalisés hier soir.

Un lien paraît se confirmer entre la tuerie de Madrid et les attentats de Casablanca, au Maroc, qui avaient

fait 45 morts le 16 mai 2003 et avaient été attribués à des extrémistes islamistes.

Le porte-parole du gouvernement espagnol, Eduardo Zaplana, et le ministre de l'Intérieur, Angel Acebes, ont nié farouchement avoir, à des fins électorales, attribué hâtivement les attentats à l'organisation armée basque ETA tout en dissimulant que la piste islamiste était privilégiée.

Eduardo Zaplana a affirmé que le gouvernement «a dit la vérité et toute la vérité» le jour même des attentats. «Personne ne peut prouver le contraire», a-t-il souligné.

Pour étayer cette affirmation, le gouvernement a exceptionnellement déclassifié des documents confidentiels, notamment un rapport des services secrets qui indique, le 11 mars à 15h51, soit plus de huit heures après les explosions: «Nous considérons de façon quasiment sûre que l'orga-

nisation terroriste ETA est l'auteur de ces attentats.»

Maintenant, la police semble exclusivement se concentrer sur la piste islamiste. Après cinq nouvelles arrestations, la police détient 10 suspects, trois Marocains, deux Indiens, quatre d'origine arabe dont l'identité n'a pas été précisée, ainsi qu'un Espagnol. Parmi eux, se trouvent deux des possibles auteurs matériels des attentats.

Selon une source policière, l'un des cinq derniers suspects interpellés hier était recherché par la police marocaine pour sa participation présumée aux attentats de Casablanca.

Au moins trois de ces suspects ont été interpellés dans la région d'Alcala de Henares, à l'est de Madrid, et un quatrième à Oviedo (Asturies, Nord), selon des sources policières qui n'ont divulgué ni l'identité ni la nationalité de ces personnes.

Les cinq autres suspects interpellés

dès le 13 mars — trois Marocains, dont un suspect essentiel, Jamal Zougam, et deux Indiens — ont comparu hier devant le juge de l'Audience nationale (principale instance pénale espagnole) Juan del Olmo.

Jamal Zougam a été reconnu par deux voyageurs des trains attaqués le 11 mars. Ses deux compatriotes, Mohamed Bekkali et Mohamed Chaoui, 35 ans, devaient également être entendus, ainsi que deux Indiens, Vinay Kohly et Surech Kumar.

De son côté, le juge Baltasar Garçon a entendu hier un Syrien soupçonné d'être le chef de la cellule d'Al-Qaeda en Espagne, Imad Eddin Barakat Yarkas, alias Abou Dhadah. Ce dernier a impliqué un groupe islamiste, Takfir wal Hijra (Excommunication et Exil), dans les attentats de Madrid, a dit son avocat à l'issue de l'audition.

SÉRIE IRAK, UN AN PLUS TARD

IL Y A UN AN... ILS DISAIENT

« Répondre les valeurs démocratiques et le respect des droits de l'homme dans le monde est l'un des premiers moyens que nous ayons pour faire avancer les intérêts des États-Unis en matière de sécurité nationale. »

— Rapport du secrétariat d'État américain sur les droits humains publié le 31 mars 2003.

L'IRAK EN CHIFFRES

Depuis le 1^{er} mai 2003, soit depuis la fin officielle de la guerre, il y a eu

57 attentats terroristes répertoriés en territoire irakien qui ont fait un total approximatif de

1050 morts, dont 330 soldats de la coalition

En plus de vouloir supprimer les armes de destruction massive, George W. Bush croyait qu'en renversant Saddam Hussein, il parviendrait à implanter la démocratie en Irak. Une façon, estimait le président américain, de pousser d'autres régimes du « Grand Moyen-Orient » à suivre cette voie. Un an plus tard, cette ambitieuse entreprise a du plomb dans l'aile.

La démocratie imposée? No Sir!



ALEXANDRE SIROIS
WASHINGTON

Il y a tant de tribus différentes en Irak qu'à la Bibliothèque du Congrès américain à Washington, leur description occupe neuf volumes à elle toute seule. Cet exemple démontre à quel point l'Irak est un pays « très compliqué », explique Mary-Jane Deeb, spécialiste du monde arabe à l'Université américaine de Washington.

M^{me} Deeb n'est pas très optimiste quant à l'avènement de la démocratie en Irak. Elle estime que les Américains n'ont pas saisi la complexité de la situation politique de ce pays avant de s'engager sur la voie de la démocratisation.

« Les Américains pensaient que c'était très simple : qu'ils allaient entrer en Irak, que les partis politiques allaient se former, qu'il y aurait alors des élections et que ceux qui seraient élus représenteraient le pays. Mais la société irakienne n'est pas organisée sur la base de partis politiques à la manière de l'Occident », indique M^{me} Deeb.

« Elle est construite sur des bases tribales et des loyautés fondées sur des hiérarchies militaires, ethniques et régionales, ajoute la spécialiste. Donc, si vous tentez d'imposer un système de l'extérieur sans prendre en considération tous les facteurs sociaux locaux, le résultat est que ça ne marche pas très bien. »

Le gouvernement américain a pourtant eu le temps de se préparer. Dès février 2003, quelques semaines avant le début des hostilités, le président américain avait déclaré que son pays serait prêt à aider les Irakiens à construire « les institutions de la liberté » après la chute de Saddam Hussein.

« Tous les Irakiens doivent avoir une voix dans le nouveau gouvernement et tous les droits de tous les citoyens doivent être protégés », avait alors dit George W. Bush lors d'un discours remarqué à Washington. Il avait du même souffle dit croire qu'un changement de régime en Irak serait un « exemple inspirant de liberté pour les autres nations de la région ».

Démocratie et McDonald's

Depuis quelques mois, cet objectif ambitieux est envisagé avec sérieux par l'administration américaine. Washington a publié le mois dernier les détails d'une « initiative pour le



PHOTO D'ARCHIVES AP

Le Conseil du gouvernement transitoire irakien a entériné, le 8 mars, une Constitution provisoire devant mener le pays à la tenue d'élections générales et à la formation d'une Assemblée nationale souveraine.

Grand Moyen-Orient » visant à semer la démocratie du Maroc à l'Afghanistan. Ce plan, qui doit être présenté aux pays du G8 pour adoption en juin, a rapidement été dénoncé par plusieurs pays arabes.

Le président égyptien affirme que les réformes démocratiques dans sa région ne peuvent être imposées de l'extérieur. M^{me} Deeb partage cet avis. « La démocratie peut se propager si elle vient de l'intérieur même de la société, dit-elle. Par exemple, les changements qui se passent dans les petits pays du Golfe comme Oman, Qatar et Bahreïn — à travers les systèmes d'éducation, les systèmes économiques et les traditions qui disparaissent petit à petit — ont plus d'importance sur la société de l'Arabie Saoudite voisine que tout ce que l'Occident peut dire ou peut faire », dit-elle.

Directeur du programme d'analyse et de résolution des conflits de l'école Maxwell de l'Université de Syracuse, Robert A. Rubinstein, partage le scepticisme de M^{me} Deeb. Selon lui, l'administration Bush a fait l'erreur de croire que la démocratie est un

produit comme un autre (comme la nourriture de McDonald's, par exemple) qui s'exporte aisément.

« Nous savons que même pour exporter quelque chose d'aussi simple que de la nourriture, ce n'est pas si facile. Vous allez au McDonald's à l'étranger et les choses sont organisées différemment et doivent parfois être modifiées pour être acceptables en vertu des modèles culturels », affirme ce professeur de relations internationales de l'État de New York.

« L'idée que vous pouvez simplement exporter des modèles de comportement politique et les institutions qui vont avec est selon moi très naïve », ajoute M. Rubinstein. Il affirme que les institutions qui sont sur le point d'être créées en Irak, « même si elles semblent être légitimes pour l'Occident », risquent fort de ne pas avoir la même légitimité à long terme pour les Irakiens.

Calendrier électoral

M. Rubinstein se montre également critique de l'empressement manifesté par l'administration Bush qui tient à transférer le pouvoir aux Irakiens le

30 juin. Un échéancier conditionné par le calendrier électoral américain puisque l'élection présidentielle aura lieu en novembre. « Une erreur », croit M. Rubinstein.

Professeur de sociologie à l'Université Brigham Young, de l'Utah, Abdullahi Gallab critique encore plus féroce l'approche du gouvernement américain en Irak. « Vous ne pouvez pas apporter la démocratie en bombardant les gens, lance-t-il. Je pense que la méthode était mauvaise dès le début. Si vous occupez militairement un pays, ce n'est pas un environnement favorable à la démocratie. »

Jadis à la tête du ministère de l'Information du Soudan, M. Gallab remet aussi en question la sincérité de Washington. Tout en disant vouloir plus de démocratie dans le Grand Moyen-Orient, le gouvernement américain continue à faire affaire avec les dictateurs en place dans la région et ne soutient pas assez vigoureusement les dissidents.

Le professeur raille, par ailleurs, la proposition selon laquelle l'Irak pourrait inspirer les régimes autori-

taires à modifier leur façon d'agir. « La situation se détériore actuellement. Ça va de mal en pis. On a même peur que ça mène à une sorte d'anarchie. Je ne pense pas que l'anarchie ait quoi que ce soit à voir avec la démocratie et que cela donne un exemple à suivre pour les autres pays », dit-il.

Un autre obstacle à l'ambitieuse initiative des États-Unis pour le Grand Moyen-Orient est le refus, par Washington, de s'impliquer dans la résolution du conflit israélo-palestinien. Dans la capitale américaine, on ne se hâte pas pour relancer les négociations sur la « feuille de route », le plus récent plan de paix qui devait mener les deux parties à la création d'un État palestinien en 2005.

« Se déplacer vers une solution juste et équitable en Palestine est, à mon avis, une condition préalable à l'initiative du Grand Moyen-Orient, affirme M. Rubinstein. Et Washington semble aller dans la direction contraire et croire que cette initiative mènera à la résolution du conflit palestinien. Je pense qu'ils vont à l'envers et qu'ils se trompent. »

Après le carnage, le chaos...

L'attentat contre l'hôtel Mont Liban fait rager les Irakiens contre les Américains



ISABELLE HACHEY
ENVOYÉE SPÉCIALE
BAGDAD

Au lendemain de l'explosion qui a secoué un quartier densément peuplé du centre de Bagdad, la poussière retombe lentement sur la capitale meurtrie, révélant l'ampleur du chaos provoqué par l'attentat de mercredi soir contre l'hôtel Mont Liban. Chaos dans les rues, mais aussi dans les esprits : furieux, les Irakiens s'interrogent sur l'identité des auteurs du carnage, sur leurs motifs, et même sur le nombre de victimes.

Hier matin, la rue étroite de l'hôtel Mont Liban, bouclée par l'armée américaine, était jonchée de débris de ferraille et de béton, d'éclats de verre et de carcasses de voitures brûlées. Des survivants s'affairaient à récupérer ce qu'ils

pouvaient de leurs maisons ou de leurs échoppes ravagées par l'explosion, si puissante qu'elle a fait éclater les vitres des immeubles à plusieurs centaines de mètres à la ronde.

La famille chrétienne qui habitait la petite maison en face de l'hôtel n'a eu aucune chance. Le couple et ses deux fils se préparaient à souper quand le souffle de la déflagration a emporté toute la façade. Ils avaient posé sur la table des condiments et une corbeille de fruits, maintenant recouverts de poussière. Ils n'ont pas eu le temps d'y toucher. Tranche de vie quotidienne brutalement coupée par une folie meurtrière, inexplicable.

« Qu'a fait cette famille pour mériter un tel sort ? », demande Khoshaba Dawood, un cousin éloigné venu constater les dégâts. « Avant, il n'y avait pas d'attaques de ce genre. Les Américains accusent Al-Qaeda chaque fois que ça saute, mais c'est leur présence même en Irak qui provoque les attentats terroristes. Notre pays est devenu leur champ de bataille et nous, nous sommes coincés entre les deux ! » Taha Karim, un habitant du quar-

tier qui a aidé à tirer les quatre corps des décombres, exhibe un bout de métal informe, affirmant à qui veut l'entendre qu'il s'agit d'un morceau de roquette américaine. Preuve, dit-il, qu'il ne s'agissait pas d'un attentat à la voiture piégée.

« Les Américains tentent de nous cacher la vérité. Ce sont eux qui ont bombardé l'hôtel pour créer le chaos en Irak et poursuivre leur occupation le plus longtemps possible. »

Il est loin d'être le seul à souscrire à cette sombre thèse. Rageurs, plusieurs Irakiens réunis autour des décombres encore fumants de l'hôtel blâment les Américains ou les « Juifs d'Israël », et s'étonnent de me voir douter de cette théorie du complot dangereusement généralisée. « C'est une roquette et ça vient du Mossad. Même un enfant pourrait vous le dire. Une bombe ne fait pas des trous comme ça dans la rue », crache Saman Rostam, le fils du propriétaire de l'immeuble, en désignant un cratère de quatre mètres de profondeur.

« Croyez-moi, la plupart des Irakiens vous disent ce que les Américains veulent entendre parce qu'ils

ont peur d'être arrêtés, comme à l'époque de Saddam Hussein », assure-t-il. Son père, Rostam Yassin Saleh, est moins catégorique.

« Tout ce que je sais, c'est qu'on a détruit l'hôtel pour créer le chaos, et qu'on ciblait des étrangers », dit le Kurde de 70 ans, qui louait l'immeuble à un homme d'affaires libanais depuis trois ans.

Au moment de l'attaque, l'hôtel comptait parmi ses clients des Irakiens, des Britanniques, des Jordaniens, des Égyptiens, des Libanais et des Marocains. Au moins un Britannique a perdu la vie dans l'attentat, a confirmé Londres.

Étrangement, les autorités américaines ont révisé à la baisse le nombre de morts, passé de 29, mercredi, à 17, hier matin. Au moins 45 personnes ont été blessées. Un porte-parole du gouvernement intermédiaire irakien, Hamid al-Kafaai, a affirmé qu'Al-Qaeda était responsable de l'attentat, sans donner plus de détails. « Cela a pour but de terroriser les civils, déstabiliser le pays et freiner la marche démocratique du pays », a-t-il dit. Plus de 400 Irakiens sont morts dans des attentats terroristes depuis la fin de la guerre.

Certains observateurs estimaient hier que l'hôtel n'était peut-être pas la cible des terroristes, puisque la voiture bourrée d'explosifs roulait au moment de la déflagration et se trouvait au milieu de la rue. Or, si les terroristes avaient voulu cibler l'hôtel, ils auraient probablement tenté de s'en approcher le plus possible. L'immeuble n'était pas protégé par les soldats, les murs de béton et les barbelés qui entourent les bureaux de la coalition et les grands hôtels fréquentés par la plupart des étrangers.

Selon le colonel américain Ralph Baker, les 500 kg d'explosifs étaient semblables à ceux utilisés lors de l'attentat contre les quartiers généraux de l'ONU à Bagdad, qui a fait 22 morts en août dernier. Une roquette n'aurait pas pu causer de tels dommages.

Le sang a continué de couler hier, à deux jours de l'anniversaire des premiers bombardements en Irak. Un attentat à la voiture piégée a fait cinq morts, tous des civils irakiens, près d'un hôtel de Bassora, au sud de l'Irak. Des rebelles ont ouvert le feu sur un minibus, tuant trois journalistes irakiens d'une station de télé financée par la coalition à Bakouba, au nord du pays. Et à Falloujah, au coeur du triangle sunnite, un échange de tirs entre « résistants » et soldats américains a fait au moins deux morts, dont un enfant.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Un témoignage déconcertant

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le témoignage de l'ancien ministre Alfonso Gagliano devant le Comité des comptes publics aura déçu ceux qui s'attendaient à quelque révélation juteuse ou à un règlement de comptes. La défense calme et obstinée de M. Gagliano n'en est pas moins déconcertante.

Commençons par dire qu'au fil de l'enquête du comité, de même que de l'enquête que dirige le juge Gomery, il faudra éviter de sauter aux conclusions à la suite de chaque témoignage. L'affaire des commandites est complexe, les enjeux politiques sont énormes; il vaut donc mieux attendre que tombent en place toutes les pièces du casse-tête avant de statuer sur les responsabilités précises de chacun.

Hier l'ancien ministre, que tous croyaient tout puissant, a soutenu qu'il n'a rien su, rien vu, rien entendu de ce qui se tramait dans le dossier des commandites. Le blâme, a-t-il clairement laissé entendre, doit être porté par les fonctionnaires. Tout au plus M. Gagliano a-t-il concédé qu'il rencontrait le responsable du programme, Chuck Guité, trois ou quatre fois par année. Durant ces rencontres, il était question de choses et d'autres, mais jamais des détails du programme des commandites, encore moins du fait que des firmes en profitaient pour se graisser la patte.

Cette version des faits est étonnante. Supposons que M. Guité ait monté ce système tordu en catimini, à l'insu du niveau politique; pourquoi aurait-il systématiquement favorisé des firmes proches du Parti libéral? Quel profit en aurait-il tiré?

Nécessité et opportunité

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Le monde devra bientôt décider si sa priorité est de « punir » les États-Unis pour avoir déclenché une guerre dont à peu près personne ne voulait, en utilisant de faux prétextes, et dont il était prévisible qu'elle conduirait à l'enlèvement. Ou si elle sera plutôt de collaborer à la normalisation de l'Irak, non pour faire plaisir à George W. Bush, mais par devoir humanitaire envers le peuple irakien.

La seconde option est la seule qui soit moralement défendable, nonobstant le plaisir qu'il y aurait à laisser le président américain mariner dans son jus... préélectoral.

Pour diverses raisons, l'heure du

La communauté internationale pourrait avoir l'occasion de bâtir un consensus moral, pragmatique et salutaire pour les Irakiens.

choix va bientôt sonner: se conjuguent à la fois, en ce sens, nécessité et opportunité.

Nécessité double: la « coalition des volontaires » levée par Washington s'ébrèche. En même temps que la terre, en Irak et ailleurs, paraît plus menaçante. Opportunité double aussi: la date théorique de passation des pouvoirs à Bagdad, le 30 juin, approche. Tout comme la présidentielle américaine du 2 novembre, dont l'issue incertaine contraint le candidat Bush à une certaine flexibilité.

Les événements s'accélèrent, en effet.

Depuis l'annonce du retrait éventuel des 1300 militaires espagnols actuellement en service en Irak, on entend désormais des récriminations et on constate des réti-

De plus, la version de l'ancien ministre des Travaux publics semble contredire les conclusions de la vérificatrice générale et le témoignage de celui qui fut son sous-ministre, Randal Quayle. Dans son rapport, M^{me} Sheila Fraser affirme qu'« à plusieurs occasions, on (M. Guité) a discuté des dossiers avec le bureau du ministre. » M. Guité « avait accès directement auprès du ministre et de son personnel, ce qui réduisait encore plus le jeu des mécanismes habituels de contrôle et de surveillance. » La vérificatrice générale a même répertorié quelques cas où des décisions des bureaucrates ont été renversées à la suite d'interventions du bureau du ministre.

M. Quayle a pour sa part indiqué il y a deux semaines que le choix des événements à commander faisait l'objet de « beaucoup de discussion » entre M. Guité et le bureau de M. Gagliano. Néanmoins, ce dernier a nié toute responsabilité, soulignant qu'un ministre n'a tout simplement pas le temps de « gérer » son ministère.

Évidemment, personne ne s'attend à ce qu'un ministre sache tout ce qui se passe dans son ministère, surtout un ministère aussi gigantesque que celui des Travaux publics. Mais il doit faire en sorte de ne pas ignorer ce qui est important. « Un gouvernement responsable ne peut pas être une bureaucratie, a écrit le grand constitutionnaliste britannique, Sir Ivor Jennings. C'est pour cette raison qu'un accord de tant d'importance au principe suivant lequel pour chaque décision d'un fonctionnaire, il doit y avoir un ministre responsable. »

Même si sa version des faits est vraie, M. Gagliano aurait pu avoir l'humilité hier d'accepter une part de responsabilité pour ce scandale. Au moins, il aurait dû exprimer aux Canadiens ses regrets de ne pas avoir suivi ce dossier d'assez près, de n'avoir pas su flairer l'arnaque. En ne le faisant pas, l'ancien ministre n'a pas aidé sa cause.

cences chez les meilleurs alliés de l'Amérique, y compris en Pologne ou en Italie. Le retrait de plusieurs petits contingents nationaux semble possible: les Pays-Bas, le Honduras, le Salvador et le Guatemala, par exemple, s'interrogent sur ce qu'ils feront au lendemain du 30 juin.

En même temps, l'attentat de Madrid ainsi que la multiplication des opérations-suicide en territoire irakien a déclenché, notamment en Europe, une prise de conscience plus aiguë que jamais du sérieux de la menace terroriste.

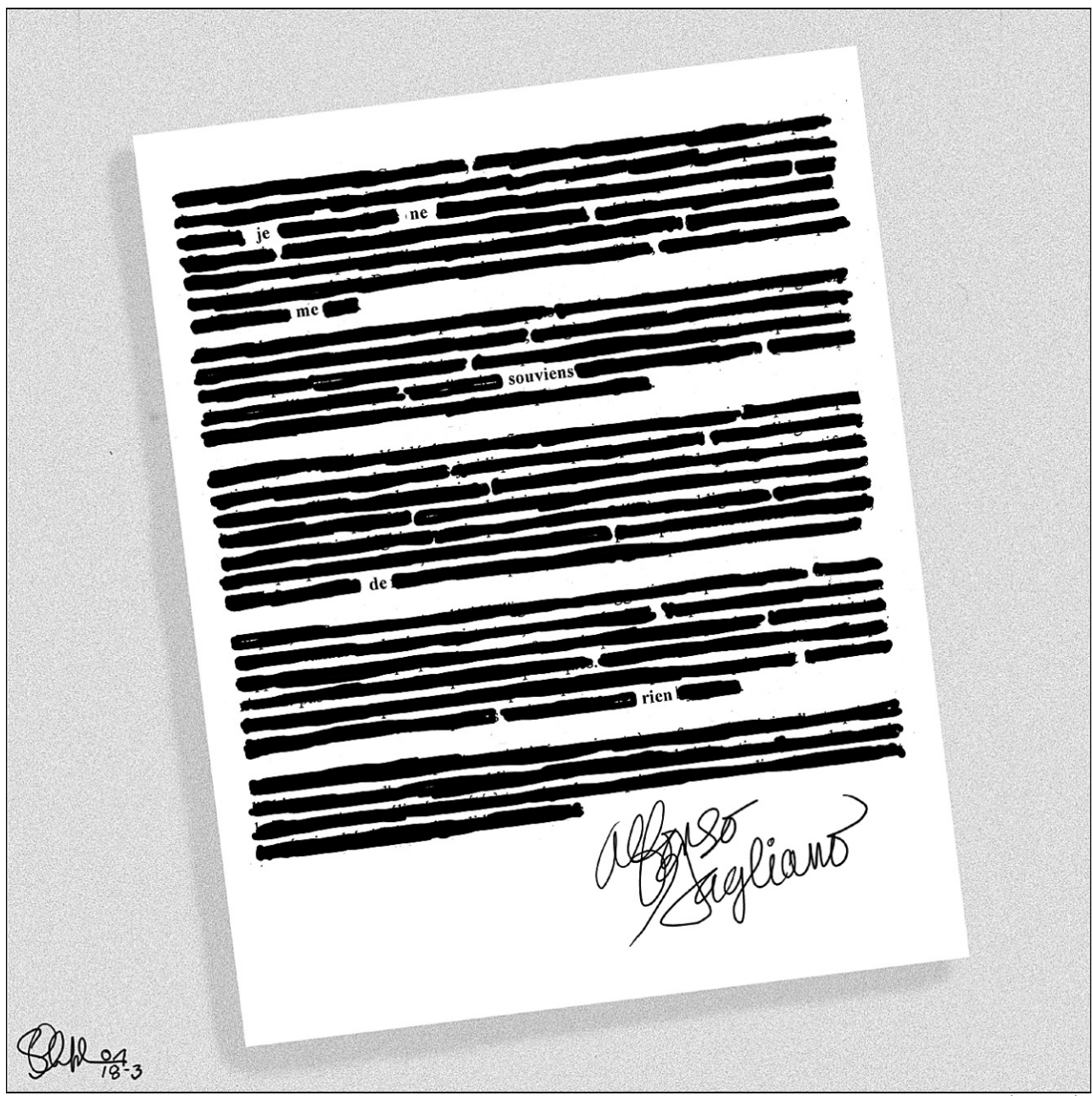
Il est exact que l'invasion de l'Irak, une terre où sévissait le despotisme mais non le terrorisme, a renversé l'équilibre, effet terriblement pervers de l'opération. Le déplorer — et constater que Washington a ainsi obtenu l'effet exactement contraire à celui recherché! — n'implique pas qu'il faille laisser la chose en l'état.

Le premier anniversaire (aujourd'hui même) du début de l'invasion irakienne donnera lieu, au cours des prochaines heures, à de nouvelles manifestations dans à peu près toutes les capitales occidentales. Le mot d'ordre qu'on y scandra — Retirez les troupes américaines de l'Irak! — confine à l'angélisme inconscience.

Ce qu'il faut plutôt, c'est d'autres troupes, sous d'autres drapeaux, ainsi que d'autres formes d'assistance.

Hier, le chef de la diplomatie irakienne, Hoshyar Zebari, a réclamé le réengagement de l'ONU dans son pays. En même temps, la France disait estimer que le 30 juin, Bagdad devrait immédiatement exercer sa souveraineté, se trouvant ainsi en position d'obtenir l'intervention légitime d'une force de sécurité placée sous le parapluie des Nations unies. La Maison-Blanche semblait moins hostile à des compromis en ce domaine.

En ménageant les diverses susceptibilités (y compris celle de Washington, qui continuera à fournir le gros des troupes agissant en Irak, ONU ou pas), la communauté internationale pourrait avoir ici l'occasion de bâtir un consensus à la fois moral, pragmatique. Et salutaire pour les Irakiens.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire: forum@lapresse.ca

Rigidité syndicale

Lorsqu'on examine les dépassements de coûts sur certains chantiers de construction importants, que ce soit dans le papier en Gaspésie, l'aluminium sur la Côte Nord ou le métro à Laval, une mauvaise estimation des coûts peut y être pour quelque chose mais le climat de travail est sans doute l'élément le plus significatif.

Une des contraintes auxquelles font face les employeurs est sans doute la rigidité qui existe au niveau de la juridiction de chaque métier; l'employeur doit souvent embaucher des personnes supplémentaires pour faire face à cette rigidité sans compter les délais que cela peut entraîner. La FTQ est sans doute consciente de cette situation mais, sous le couvert du respect de la juridiction de chaque syndicat, ne semble pas prendre action pour enfin changer cette mentalité qui, il faut bien l'admettre remonte au début du syndicalisme.

Il faut constater que cette situation se retourne contre elle dans le dossier de la Gaspésie. La compétition de plus en plus sévère à laquelle font face les entreprises et l'image que se font les investisseurs de la main d'oeuvre du Québec nécessitent

un changement de cap important et les syndicats qui sont des acteurs incontournables doivent jouer un rôle de catalyseur dans cet objectif d'un Québec prospère qui sera en mesure d'assurer tous les services essentielles à sa communauté.

Laurent Tremblay
Boucherville

Espagne: la victoire des terroristes

Les attentats du 11 mars en Espagne, on le sait, ont causé la défaite du Parti populaire de Aznar. Les terroristes ont gagné. La victoire du Parti socialiste espagnol, c'est la victoire de la peur. C'est Munich! Le terrorisme islamiste est un nouveau totalitarisme qui menace nos démocraties. Rien n'arrêtera ce nouveau fléau mondial, ni l'instauration de la démocratie en Irak, ni le retrait israélien des Territoires, ni le départ des troupes américaines de l'Arabie Saoudite. Ce que veulent ces fous de Dieu? L'instauration de l'islam dans tous les pays, la disparition de la démocratie, l'instauration de la charia, la femme hors de la vie civile, etc.

Nous devons nous engager fermement dans cette nouvelle guerre mondiale. La défaite de Aznar en Espagne nous rappelle cruellement la faiblesse des démocraties face au chantage. Il serait illusoire de croire que le Canada soit à l'abri d'un attentat semblable à celui de Madrid.

Pierre-Paul Larochelle

Mensonges coupables

La situation au moment de l'anniversaire de l'engagement américain en Irak fait la preuve des erreurs stratégiques ayant suivi les mensonges coupables de la coalition. Ce borborygme où la religion est ancrée au coeur d'une guerre qui a stimulé le terrorisme international n'a pas d'autre exemple dans le passé. Le retrait annoncé de l'Espagne vient confirmer la volonté des citoyens à trouver des solutions pacifiques à tout problème où l'Amérique cherche à s'imposer par la force, au mépris de la moitié de sa population et de l'ONU.

Le terrorisme tant combattu grandira tant que George W. Bush restera au pouvoir. Ce terrorisme relègue au passé les guerres traditionnelles; il ouvre une ère nouvelle. Il ne disparaîtra qu'avec l'ouverture des consciences en faveur de plus de justice. Le Canada a évité le pire en refusant de s'engager dans une action dont l'inutilité et la stupidité n'ont d'égaux que son immoralité.

Georges Lesueur
Saint-Ambroise

Du culot!

Madame Louise Boivin, Comment osez-vous demander aux Canadiens de payer pour la défense de votre mari, Mohamed Cherfi, quand on apprend en même temps que votre conjoint se faisait vivre par nous, les Québécois, depuis qu'il est ici? Vous ne manquez pas de culot! Pourquoi devrions-nous aider votre mari qui lui, depuis quatre ans, vit à nos crochets? Pourquoi devrions-nous aider quelqu'un qui n'a rien fait pour contribuer à la société québécoise? Je travaille depuis l'âge de 16 ans et je paie des taxes qui s'élèvent à plus de 40% de mon salaire depuis plus de 30 ans. Malgré cela, je ne suis pas certaine que l'État aura les moyens de me soigner d'ici quelques années. Alors, dites-moi pourquoi, madame, nous devrions aider quelqu'un comme votre mari, qui n'a pas eu la décence de s'aider lui-même.

Solange Martin
Melbourne

Fusions: une bourde

La sortie de Pierre Fortin dans la revue *L'Actualité* en égard aux fusions municipales ne pourra passer inaperçue. Enfin, un expert confirme ce que les défusionnistes ont répété depuis toujours. Enfin une autorité en matière d'économie lève le voile sur les méfaits de la bourde fusionniste de Louise Harel.

Les fusions forcées à l'emporte-pièce du gouvernement péquiste se sont avérées aussi coûteuses qu'inutiles, selon Pierre Fortin dont la compétence et l'expertise ne peuvent être contestées. Plus de deux années après cette charge de la ministre Harel contre le monde municipal et ses populations, tous sont à même de constater que ces fusions ont contribué à diviser plutôt qu'à unir.

Alors que l'on nous avait promis des économies, le contraire se produit. Le fardeau fiscal des contribuables s'est alourdi partout, exception faite bien sûr dans certaines villes privilégiées. Quoique puissent prétendre les tenants des fusions qui ont tout intérêt à maintenir le statu quo, les services se sont dégradés et les coûts sont à la hausse. Et le pire reste à venir.

Et le développement de Montréal et des autres grandes villes? S'est-il accentué depuis les fusions? Pas du tout! Il y aurait même recul. Le dynamisme passé



Louise Harel

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

des banlieues s'est évaporé. Toute cette perte de temps et d'énergie pour en arriver à un constat aussi négatif. Une question que tous et chacun devraient se poser. En bout de ligne, à qui ces fusions ont-elles profité? Bien malin qui saurait le dire. Merci Monsieur Fortin!

Armand J. Doré
Montréal, arr. Anjou

FORUM

« Mes droits ont été bafoués »

« Je me suis fait dire que le problème était de nature administrative et non criminelle »

Nous vous présentons ici des extraits du texte d'introduction qu'a lu, hier matin, Alfonso Gagliano devant le comité des comptes publics, à Ottawa, ainsi que de l'échange qui a suivi avec le député bloquiste Odina Desrochers.

« C'est non seulement volontairement mais avec impatience que je me présente devant votre comité, puisque mon nom a été faussement associé au scandale des commandites à plusieurs égards. J'ai enfin la chance d'établir publiquement les faits me concernant, et je désire remercier le comité de m'accorder cette opportunité. (...)

J'ai l'impression d'être celui qui a le plus perdu dans ce scandale à ce jour. J'en ai payé le prix politiquement, puisqu'il est évident que je ne peux plus faire carrière en politique au Canada actuellement. J'en ai également payé le prix financièrement suite à mon congédiement de mon poste d'ambassadeur au Danemark, malgré l'obtention de la plus haute évaluation possible dans cette fonction. Mais le pire, c'est que j'y ai perdu mon honneur et ma dignité : mes droits fondamentaux ont été complètement bafoués par trop de personnes pour les nommer maintenant. (...)

Un ministre ne gère pas son ministère : il n'a ni le temps ni la liberté d'agir pour ce faire. (...) Les contraintes légales auxquelles fait face le ministre dans ses relations avec la bureaucratie l'empêchent d'exercer un contrôle direct sur les fonctionnaires affectés à son ministère et, de toute façon, ses autres tâches dérivant de sa nomination ne lui donnent tout simplement pas le temps ni l'opportunité d'exercer un contrôle direct. (...)

À mon arrivée à la tête du ministère des Travaux publics et services gouvernementaux en 1997, j'ai révisé et suivi les recommandations du secrétariat du Conseil du Trésor. (...) J'ai commandé la vérification de la gestion des commandites à la direction générale des services de communication des communications, ce qui a donné lieu à un rapport, au rapport du 30 août 2000 dans laquelle la principale constatation se lit : « Le processus de sélection retenu par les fonctionnaires de la direction générale des services de coordination des communications en poste à l'époque pour choisir les firmes de communications et l'agence de distribution ne respecte pas l'esprit ni la lettre des règles directives établies par le Conseil du Trésor. »

Suite à ce rapport, j'ai demandé au vérificateur si je devais appeler la police, mais je me suis fait dire que le problème était de nature administrative et non criminelle. J'ai immédiatement ordonné l'arrêt du programme des commandites jusqu'à ce qu'un nouveau plan d'action des gestionnaires soit conçu et mis en place. (...) »

> O. DESROCHERS : Je vais vous poser une question pour savoir si j'ai bien compris, là. Vous étiez ministre des Travaux publics, vous étiez ministre responsable du Québec, vous étiez ministre au cabinet de Jean Chrétien, vous étiez ministre responsable du programme des commandites, il y avait des so-



PHOTO SIMON HAYTER, PC ©

L'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, a témoigné, hier, à Ottawa, devant le comité des comptes publics.

ciétés de la Couronne qui relevaient de vous qui ont profité de ce programme-là, et vous continuez d'affirmer que vous ne saviez pas que ça ne tournait pas rond au sein de cette section-là ? Vous continuez d'affirmer également que vous parliez régulièrement à monsieur (Chuck) Guité et ensuite monsieur (Pierre) Tremblay, puis vous n'avez jamais fait référence à tous ces montants-là qui circulaient, jamais vous n'avez été mis au courant qu'il manquait de pièces justificatives, jamais vous n'avez été au courant que les documents n'existaient pas, jamais vous n'avez été au courant que sur un simple coup de téléphone, on octroyait un million de dollars ? Vous n'étiez pas au courant de ça, Monsieur Gagliano, même si tout ce secteur-là relevait de votre responsabilité ?

> A. GAGLIANO : J'ai été mis au courant par le rapport de vérification interne que j'avais demandé moi-même au printemps 2000.

> O. DESROCHERS : Alors pourquoi, Monsieur Gagliano, lorsque le rapport sur Groupaction a été déposé et qu'on a tenté de vous faire venir — à ce moment-là la majorité libé-

rale s'était opposée — étiez-vous beaucoup plus muet qu'aujourd'hui ? Qu'est-ce qui fait que vous avez changé votre façon de faire entre le rapport sur Groupaction qui date de 2002 et celui de la vérificatrice générale, qui fait un portrait global de ce qui était dit en plus petit dans le rapport sur Groupaction ? Expliquez-moi ça.

> A. GAGLIANO : Je ne comprends pas. Je dois vous expliquer quoi ?

> O. DESROCHERS : Vous étiez, vous étiez impliqué également dans l'affaire de Groupaction. Les trois rapports, les trois mêmes rapports qui ont coûté 1,5 million.

> A. GAGLIANO : Je peux vous dire que les trois rapports, moi, je ne les ai jamais demandés, je ne les ai jamais vus. J'ai appris ça par les journaux.

> O. DESROCHERS : Vous les avez autorisés, par exemple.

> A. GAGLIANO : Non, je ne les ai pas autorisés, je ne les ai pas autorisés. Je n'ai jamais autorisé un contrat.

> O. DESROCHERS : Merci, Monsieur le président.

Paul Martin ne savait pas

Nous vous présentons ici un extrait de l'échange qui a eu lieu hier entre l'ancien ministre Alfonso Gagliano et la députée bloquiste Pauline Picard.

> P. PICARD : Monsieur Gagliano, lors de votre entrevue à RDI le 7 mars 2004, vous dites : « J'ai appris qu'il y avait des problèmes administratifs sérieux seulement qu'au printemps 2000. » Qu'avez-vous appris, Monsieur Gagliano ? Quelle était la nature de ces problèmes ?

> A. GAGLIANO : La nature, c'était un rapport intérimaire que j'avais reçu du vérificateur interne en présence du sous-ministre et d'autres personnes. C'était un rapport verbal, donc, je n'avais pas le rapport comme tel. Ils m'ont dit qu'il y avait des documents qui manquaient dans les dossiers, les dossiers n'étaient pas bien gardés, que la façon dont les contrats étaient donnés n'était pas claire. Alors tous ces problèmes-là ont été signalés, et c'est à ce moment-là que j'ai demandé au vérificateur interne : « Est-ce que je dois appeler la police ? » Il m'a dit : « Non, il n'y a pas de matière criminelle, ce sont seulement des problèmes administratifs. »

Et là, j'ai exigé un plan d'action pour corriger la situation immédiatement. Les fonctionnaires m'ont soumis un plan d'action de 37 points. J'ai gelé le programme des commandites à ce moment-là, et on a fait une nouvelle compétition des agences de communications. J'ai ensuite demandé une vérification interne des suivis pour m'assurer que toutes les corrections qu'on avait accepté de faire avaient été mise en place.

> P. PICARD : Dans cette discussion que vous avez eue avant que vous demandiez le rapport de vérification, est-ce qu'il était question de favoritisme, de fabrication de fausses factures, d'argent qui ne se rendait pas aux événements ?

> A. GAGLIANO : Non, il n'était pas question de ça. Comme je vous dis, s'il y avait eu des choses mentionnées... Le vérificateur ne m'a pas mentionné qu'il y avait de l'argent qui manquait, ou de l'argent employé à d'autres fins.

(...)

> P. PICARD : Alors, monsieur Gagliano, le premier ministre actuel affirme qu'il a compris qu'il y avait un problème seulement en prenant connaissance du rapport de la vérificatrice générale en novembre 2002. Est-ce que c'est crédible à votre avis, alors qu'il était membre du Conseil du Trésor ?

> A. GAGLIANO : Écoutez, ce que je sais, moi, comme ministre responsable du programme, c'est que j'ai été mis au courant qu'il y avait des problèmes sérieux, administratifs en, je crois, avril 2000. Les rapports de vérification interne ont été mis sur l'Internet, donc tout le monde était au courant, je crois, au mois d'août 2000. Alors ce rapport-là a été envoyé au Conseil du Trésor et aussi au Conseil privé, et donc j'imagine qu'à l'interne du fonctionnement du gouvernement, le ministère des Finances aurait pu être mis au courant en même temps que le Conseil du Trésor, donc au printemps 2000. Alors si moi je n'étais pas au courant avant, comment lui aurait-il pu être au courant avant le printemps 2000 ?

> P. PICARD : Mais vous étiez ministre des Travaux publics...

> A. GAGLIANO : Oui, mais...

> P. PICARD : ... vous étiez membre du Conseil du Trésor...

> A. GAGLIANO : Oui, oui, mais je vous dis, j'étais pas, moi, j'ai été mis au courant lors du rapport de la vérification interne que moi-même j'ai commandé. Je crois que le ministre des Finances a été mis au courant de ces problèmes à ce moment-là.

Qui est responsable de quoi à Ottawa ?

Si aucun ministre n'est responsable de rien, comme l'affirme Monsieur Gagliano, alors qui est responsable de quoi à Ottawa ? À quoi servent ces ministres avec limousines et gros salaires ? On les paye à rien faire ? Monsieur Gagliano, si les amis libéraux se sont remplis le poches grâce à vos inepties et à votre incompetence, cela ne vous permet pas d'emplir le monde comme des valises ?

Antoine Poitras

Poste de commande

Lorsqu'une personne accepte un poste de commande, tel celui de ministre, elle accepte aussi les responsabilités qui s'en suivent et celles de ses subalternes. Ainsi cette personne doit prendre les moyens pour encadrer suffisamment la gestion des dossiers de son ministère ainsi que le personnel qui y est affecté. De plus, des contrôles fréquents doivent être faits par la personne en autorité finale car c'est sa réputation et sa responsabilité qui sont en jeu. Ainsi, si un non respect des règles

administratives et des directives autant que des actes de favoritisme ou de fraude sont commis, le ministre ne peut nier sa responsabilité même si ce n'est pas lui qui les a commis.

Jean-Guy Brais

Piètre gestionnaire

Monsieur Alfonso Gagliano semble être un piètre gestionnaire, malgré son titre de comptable. Il croit que c'est la faute des fonctionnaires qui étaient sous sa gouverne. Il me semble qu'étant la tête dirigeante de l'organisme il est le seul maître à bord et normalement il devrait avouer ses responsabilités dans cette immense fraude.

Richard Mc Nicoll
Châteauguay

À quoi servent-ils ?

Si les ministres ne sont pas responsables de

leurs ministères, à quoi servent-ils ? La majorité des électeurs prennent leurs responsabilités. Si eux ne le font pas, comment peuvent-ils dire qu'ils agissent en notre nom. Peut-être devrions-nous oublier la représentation telle qu'elle existe présentement et utiliser les salaires des ministres et députés pour s'offrir de très bons gestionnaires pour gérer les différents ministères et leurs fonctionnaires. Ces derniers sauraient lorsqu'ils acceptent la job qu'ils seront responsables devant les tribunaux de leurs actions et de leurs employés.

Lyse Beaudry

De quoi inquiéter les Canadiens

Ce qu'Alfonso Gagliano dit pour se défendre a de quoi inquiéter les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Premièrement, il déclare qu'il n'avait pas l'autorité nécessaire pour être tenu responsable... et qu'il n'est pas juste que le ministre soit tenu responsable de tous les actes des employés de son ministère.

Alors qui est responsable dans un ministère ? Les fonctionnaires qui ne sont pas imputables eux non plus ? Question : Est-ce à dire qu'on collecte des milliards de dollars d'impôts et de taxes dans nos poches sans qu'il n'y ait qui que ce soit de responsable de la façon dont ces milliards sont dépensés ? Deuxièmement, monsieur Gagliano déclare que « ses principaux conseillers lui avaient été imposés ». Pour qui nous prend-il ? On n'a pas de poignées qui nous poussent dans le dos, monsieur Gagliano. Je gagerais sans aucune hésitation tout ce que je possède qu'Alfonso Gagliano, lieutenant libéral pour le Québec, ami de Jean Chrétien, collecteur de fonds du parti et j'en passe, ne se laissait pas imposer des gens qu'il ne désirait pas voir à ses côtés. Dernièrement, « Chuck » Guité a déclaré être parfaitement conscient que toutes les règles avaient été transgressées et qu'il le referait sans hésiter. Si personne n'est responsable, ni le ministre, ni les hauts fonctionnaires, ni les fonctionnaires pourquoi envoie-t-on nos impôts à ces gens-là ?

Gilbert Roy

FUTURE SHOP

Venez voir ce que votre Future vous réserve.

Tout simplement ahurissantes : Les nouvelles imprimantes multifonctions de Canon



La technologie évoluée à gouttelettes micro-fines imprime à une résolution jusqu'à 4800 x 1200 ppp.



PictBridge

La technologie PictBridge permet aux appareils photo numériques et aux imprimantes de communiquer sans l'intermédiaire d'un ordinateur.

Impression de photos de 4 po x 6 po, 5 po x 7 po et 8,5 po x 11 po sans cadre.

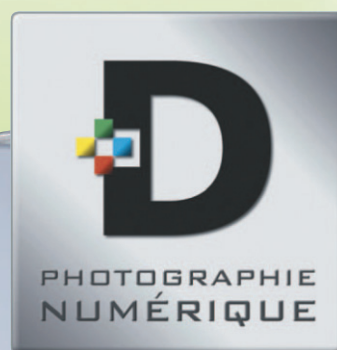
En grande
PRIMEUR^{MC}

▶ **279⁹⁹**

Canon

Imprimante multifonctions MultiPass MP390

- Imprime directement le contenu de la carte mémoire d'un appareil photo numérique
- Feuille d'index permettant de sélectionner les photos à imprimer
- Impression de photos de 4 po x 6 po, 5 po x 7 po et 8,5 po x 11 po sans cadre
- Appareil photo numérique non compris



Faites vos réserves de papier et d'encre



▶ **9⁹⁹**

Canon

Cartouche d'encre noire BCI-24BL

BCI-24BL CodeWEB: 10011410



▶ **24⁹⁹**

Canon

Cartouche d'encre couleur BCI-24

BCI-24 CodeWEB: 10011411



▶ **14⁹⁹**

Canon

Paquet de 50 feuilles de papier photo glacé de 4 po x 6 po

PP-101 CodeWEB: 10033157

Imprimez vos photos, numérisez vos documents et réalisez des copies couleur avec ces incroyables imprimantes multifonctions.

Canon

Imprimante multifonctions Multipass MP360

- Imprime, numérise et copie
- Imprime 18 ppm en noir et 12 ppm en couleur
- Impression sans cadre en dimensions de 4 po x 6 po, 5 po x 7 po et 8,5 po x 11 po
- Imprime des photos de 4 po x 6 po en 93 secondes

MP360 CodeWEB: 10037807



▶ **149⁹⁹**



30\$ CHUTE DE PRIX

▼ **199⁹⁹**

Canon

Imprimante multifonctions Multipass MP370

- Imprimante photo, photocopieur et lecteur optique
- Impression photo sans ordinateur par l'entremise de fentes intégrées pour cartes de mémoire
- 18 ppm en noir et 12 ppm en couleur
- Impression en formats de 4 po x 6 po, 5 po x 7 po et 8,5 po x 11 po, sans cadre
- Appareil photo numérique non compris

MP370 CodeWEB: 10038729

Notre garantie des plus bas prix

Nous battons le prix de n'importe quel détaillant

*Informez-vous auprès de l'un de nos associés de ventes.

Livraison GRATUITE tous les jours

▶ FUTURE SHOP.ca